



BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Au Conseil de la Banque Centrale du Congo,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Centrale du Congo, comprenant le Bilan au 31 décembre 2017, le Tableau de Formation du Résultat et le Tableau des Flux de Trésorerie clos à cette date ainsi que des notes comprenant le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale du Congo au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles et principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables à la Banque Centrale du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque Centrale du Congo conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en République Démocratique du Congo (RDC) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations

Nous attirons votre attention sur :

- La note 9.2 des états financiers qui détaille les transactions non dénouées au 31 décembre 2017 qui sont enregistrées dans le compte d'attente débiteur « correspondants hors siège ».
- Les notes 2.2.6 et 20.2 aux états financiers qui présentent les règles et méthodes comptables de calcul et de présentation des provisions pour indemnités de fin de carrière par la Banque.
- La note 8.1 aux états financiers qui présente la position du solde des comptes du Trésor dans les livres de la Banque ainsi que les modifications des règles de détermination de ce solde adoptées depuis l'exercice 2016.
- La note 7 qui présentent les opérations de cession des actifs du Centre Hospitalier de la Banque à Kinshasa. Comme indiqué dans cette note, ces opérations qui étaient en attente de la validation du Conseil de la Banque n'ont pas été traduites dans les comptes de l'exercice 2017.
- La note 2.2.7 relative au changement opéré au cours de l'exercice 2017 dans la méthode de comptabilisation et d'actualisation des provisions pour dépréciations des créances libellées en monnaies étrangères.

Ces observations ne modifient pas notre opinion.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note 2.2.1 des états financiers relative à l'application du principe de continuité d'exploitation pour la présentation des comptes malgré le retard pris par l'Etat pour la mise en œuvre du projet de recapitalisation de la Banque et l'absence de prise en charge par le Gouvernement des pertes récurrentes constatées par la BCC depuis plusieurs exercices.

Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes et principes comptables admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables à la Banque Centrale du Congo, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, ou de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de proposer la liquidation de la Banque ou la cessation de son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque Centrale du Congo.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur indépendant.

Kinshasa, le 16 novembre 2018

Deloitte Services sarl



Bob-David NZOIMBENGENE L.
Associé
Expert-Comptable

ANNEXE 1

PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de l'auditeur indépendant.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« **B.C.C** »

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 ET 2016
(Exprimés en millions de CDF)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Avoirs et créances en OR		-	-
Avoirs et créances en Monnaies Etrangères (ME)	3	1 449 990	829 120
Titres en Monnaies Etrangères (ME)		-	-
Avoirs et créances en OR et en ME hors DTS		<u>1 449 990</u>	<u>829 120</u>
Avoirs et créances en DTS auprès du FMI	4	142 569	273 647
Avoirs et créances à vue en DTS auprès d'autres IFNR		-	-
Avoirs et créances en DTS		<u>142 569</u>	<u>273 647</u>
Concours en Monnaie Nationale (MN) aux établissements de crédit	5	24 240	3 000
Titres en Monnaie Nationale (MN)	6	1 249 498	1 249 498
Avoirs et créances en MN		<u>1 273 738</u>	<u>1 252 498</u>
Immobilisations nettes	7	283 500	156 122
Avoirs et créances divers	8	148 779	165 679
Régularisations et suspens	9	62 713	140 398
Autres actifs divers	10	735 063	216 832
Autres Actifs		<u>1 230 055</u>	<u>679 031</u>
TOTAL ACTIF		<u>4 096 352</u>	<u>3 034 296</u>
 <u>COMPTES HORS-BILAN (ACTIF)</u>			
Engagements hors bilan actif	22	<u>713 881</u>	<u>336 595</u>

Les notes 1 à 41 font partie intégrante de ces états financiers.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« **B.C.C** »

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 ET 2016
(Exprimés en millions de CDF)

<u>PASSIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Billets et pièces en circulation	11	1 454 809	1 153 301
Dépôts en Monnaie Nationale (MN) des Résidents	12	496 490	452 736
Dépôts en Monnaie Nationale (MN) des Non-Résidents		78	78
Reprises de Liquidités	13	35 000	8 500
Engagements en MN		<u>1 986 377</u>	<u>1 614 615</u>
Engagements en OR		-	-
Engagements en Monnaies Etrangères (ME)	14	159 716	133 330
Engagements en OR et en ME hors DTS		<u>159 716</u>	<u>133 330</u>
Engagements en DTS envers le FMI	15	1 514 401	1 198 660
Engagements en DTS envers les autres IFNR	16	8 729	6 287
Engagements en DTS		<u>1 523 130</u>	<u>1 204 947</u>
Engagements divers	17	46 305	25 609
Régularisations et suspens	18	19 526	3 966
Autres passifs divers	19	771	1 017
Autres passifs		<u>66 602</u>	<u>30 592</u>
Provisions pour risques et charges	20	<u>96 120</u>	<u>153 378</u>
Fonds propres	21	<u>223 373</u>	<u>159 195</u>
Résultat de l'exercice		<u>41 034</u>	<u>(261 761)</u>
TOTAL PASSIF		<u>4 096 352</u>	<u>3 034 296</u>
 <u>COMPTES HORS-BILAN (PASSIF)</u>			
Engagements hors bilan passif	22	<u>713 881</u>	<u>336 595</u>

Les notes 1 à 41 font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« **BCC** »

**TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR) DES EXERCICES
CLOS AU 31 DECEMBRE 2017 ET 2016**
(Exprimés en millions de CDF)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Produits d'exploitation monétaire	23	48 208	23 088
Charges d'exploitation monétaire	24	(47 449)	(15 353)
MARGE D'EXPLOITATION MONETAIRE		<u>759</u>	<u>7 735</u>
Produits d'exploitation bancaire	25	211 188	141 787
Charges d'exploitation bancaire	26	(25 886)	(13 961)
MARGE D'EXPLOITATION BANCAIRE		<u>185 302</u>	<u>127 826</u>
Matières et Fournitures consommées	27	(9 824)	(9 876)
Services consommés	28	(42 604)	(27 867)
VALEUR AJOUTEE		<u>133 632</u>	<u>97 818</u>
Produits divers	29	4 848	4 689
Reprises sur provisions exigibles	30	99 606	17 779
Charges diverses	31	(50 022)	(39 254)
Charges du Personnel	32	(126 972)	(99 913)
Dotation aux Provisions exigibles	33	(42 348)	(62 019)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		<u>18 744</u>	<u>(80 900)</u>
Reprises s/Amortissement & Provisions N-exigibles	34	23 950	18 919
Dotation Amortissement & Provisions N-exigibles	35	(60 568)	(216 435)
RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION		<u>(17 874)</u>	<u>(278 416)</u>
Produits exceptionnels et hors-exploitation	36	66 187	27 086
Charges exceptionnelles et hors-exploitation	37	(7 279)	(10 431)
RESULTAT EXCEPTIONNELE & HORS- EXPLOITATION		<u>58 909</u>	<u>16 655</u>
Résultat courant d'exploitation		(17 874)	(278 416)
Résultat exceptionnel et hors-exploitation		58 909	16 655
RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER		<u>41 034</u>	<u>(261 761)</u>

Les notes 1 à 41 font partie intégrante des états financiers.

BANQUE CENTRALE DU CONGO

« **B.C.C** »

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CLOS AUX 31 DECEMBRE 2017 ET 2016

(Exprimés en millions de CDF)

	Note	31/12/2017	31/12/2016
<u>EXPLOITATION</u>			
Résultat de l'exercice		41 034	(261 761)
Ecart de conversion		(253 499)	(4 939)
Résultat ajusté		(212 465)	(266 700)
<i>Eléments à retraiter</i>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	33-34	102 916	278 454
Moins-values de cession		-	-
Reprises des amortissements et provisions	30-35	(123 556)	(36 698)
Régularisations des immobilisations		73 960	7 128
Production immobilisée (stockée)		(10)	-
Mali de caisses		127	-
Excédents de caisses		18	-
Régularisations		(62 993)	1 632
Charges sur exercices antérieurs		-	-
Sous-total éléments à retraiter		(9 538)	250 516
Sous-total Résultat ajusté net d'éléments à retraiter		(222 003)	(16 184)
<i>Variation des éléments à CT</i>			
Variations des actifs à CT	38	(227 997)	(415 863)
Variations des passifs à CT	39	132 650	(275 951)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)		(95 347)	(691 814)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>(317 350)</u>	<u>(707 998)</u>
<u>INVESTISSEMENTS</u>			
Variation des titres en monnaie étrangère		-	185 583
Acquisitions d'immobilisations	7	(1 855)	(15 942)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		<u>(1 855)</u>	<u>169 641</u>
<u>FINANCEMENTS</u>			
Encaissements			
Variation des billets en circulation	11	301 508	285 245
Variation des Engagements en DTS et Titres	40	333 113	254 533
Perte de l'exercice précédent		261 761	56 073
Sous-total Encaissements		896 382	595 852
Décaissements			
Remboursement de prêts en DTS	40	(87 385)	(74 040)
Variation Engagements à LT		-	-
Sous-total Décaissements		<u>(87 385)</u>	<u>(74 040)</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS		<u>808 997</u>	<u>521 811</u>
Ecart de conversion sur Engagements en DTS et ...			
FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE		<u>489 792</u>	<u>(16 546)</u>
TRESORERIE DE DEBUT DE PERIODE		<u>1 102 767</u>	<u>1 119 312</u>
Régularisation trésorerie en début de période		-	-
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE		<u>1 592 559</u>	<u>1 102 767</u>

Les notes 1 à 41 font partie intégrante des états financiers.

BANQUE CENTRALE DU CONGO
« B.C.C »

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

1. CADRE JURIDIQUE

1.1. Statut Juridique

La Banque Centrale du Congo (BCC) est une institution de droit public, dotée de la personnalité juridique. Elle est régie par les dispositions de la loi n°005/2002 du 07 mai 2002, relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo. Il ressort de cette loi les dispositions ci-après :

1.2. Capital de la Banque

Le capital de la Banque Centrale du Congo est détenu en totalité par l'Etat congolais. Une loi fixe la hauteur du capital ainsi que les modalités de son augmentation ou de sa diminution (article 5 de la loi précitée).

1.3. Objet et missions légales

Selon l'article 6 de la loi précitée, la Banque Centrale du Congo accomplit toutes les missions de Banque Centrale notamment :

- Assurer la stabilité du niveau général des prix ;
- Assurer la stabilité interne et externe de la monnaie nationale ;
- Détenir et gérer les réserves officielles de la République ;
- Promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de compensation et de paiement ;
- Élaborer la réglementation et contrôler les établissements de crédit, les institutions de microfinance et les autres intermédiaires financiers ;
- Édicter les normes et règlements concernant les opérations sur les devises étrangères ;
- Participer à la négociation de tout accord international conclu par la République Démocratique du Congo comportant des modalités de paiement et en assurer l'exécution, conformément aux modalités déterminées entre la Banque et le Ministère ayant les Finances dans ses attributions ;
- Promouvoir le développement des marchés monétaires et des capitaux.

La BCC est seule habilitée sur le territoire national à émettre des billets et pièces de monnaie ayant cours légal en RDC.

La Banque peut également être chargée, avec l'accord de l'Etat, d'autres missions d'intérêt public, compatibles avec sa mission principale (article 7).

1.4. Activités et opérations autorisées par la loi

Afin d'atteindre ses objectifs et assurer ses missions, la Banque selon les articles 8 et 9 de la loi n°005/2002 du 07 mai 2002, relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo, peut :

- Intervenir sur le marché des capitaux, en achetant et en vendant ferme, en prêtant ou en empruntant des créances et des titres négociables ;
- Effectuer des opérations de crédit avec des établissements de crédit et d'autres intervenants des marchés monétaires ou des capitaux ;
- Émettre et racheter ses propres titres d'emprunts ;
- Prendre en dépôt des titres et métaux précieux ;
- Effectuer des opérations de placement et de gestion financière de ses avoirs ;
- Obtenir du crédit à l'étranger et à cette fin consentir des garanties ;
- Ouvrir en ses livres les comptes pour le trésor public, les Banques Centrales étrangères, les établissements de crédit nationaux et étrangers, les organismes financiers internationaux et les organisations internationales ;
- Fournir et recevoir les moyens de paiement et les crédits requis pour l'exécution des accords internationaux.

1.5. Opérations non autorisées par la loi

L'article 16 de la loi sus-mentionnée interdit à la Banque de :

- Poser des actes de commerce qui ne ressortent pas de son objet social ;
- Acquérir des participations dans les sociétés commerciales ;
- Accepter les parts des sociétés commerciales comme garanties ;
- Accorder des prêts et avances non couverts par une garantie ;
- Garantir les dettes et engagements de l'Etat, des entités administratives et des entreprises ou organismes publics ;
- Acquérir des biens immobiliers qui ne sont pas destinés aux besoins de son exploitation.

1.6. Structure d'organisation

Le Conseil de la Banque, présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale, est l'organe suprême qui a les pouvoirs les plus étendus pour concevoir, orienter la politique de la Banque et en contrôler la gestion (article 18). Le contrôle des opérations financières de la Banque est exercé par un Collège de trois Commissaires aux Comptes nommés par le Président de la République pour un mandat de deux ans renouvelable une fois (articles 35 et 36).

En dehors du siège de Kinshasa, la Banque comprend 10 directions provinciales, 17 agences autonomes et 11 Agences mandataires.

Au 31 décembre 2017, la BCC employait 1 858 agents dont 1 406 hommes et 452 femmes contre 1 905 agents dont 1 444 hommes et 461 femmes à fin 2016.

1.7. Régime fiscal

Conformément à ses statuts, la BCC est exemptée de tous les impôts et taxes. Elle est cependant assujettie à la TVA entrée en application le 1er janvier 2012 suivant l'Ordonnance-loi n°010/001 du 20/08/2010. La BCC collecte, supporte et déclare la TVA sur toutes les transactions économiques effectuées avec les tiers.

1.8. Rapports avec les pouvoirs publics

La BCC remplit les fonctions de banquier de l'Etat et de conseiller du Gouvernement en matière économique, monétaire et financière. Elle remplit également la fonction de caissier de l'Etat, conformément à une convention conclue avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions. La Banque peut remplir les fonctions de caissier des entités administratives décentralisées et des organismes publics, en application des conventions spéciales conclues entre la Banque d'une part ? et les entités et organismes publics d'autre part.

A ce titre la Banque :

- accepte et effectue les paiements pour compte de l'Etat ;
- administre tout compte spécial de l'Etat en accord avec les ministères intéressés ;
- assure le service de la dette publique;
- achète, vend, décaisse, transfère, perçoit ou détient pour compte de l'Etat tous chèques, lettres de change, valeurs mobilières et autres valeurs ;
- perçoit le produit, en principal ou intérêt, résultant de la vente de toute valeur pour compte de l'Etat en sa qualité de détenteur des valeurs.

Cependant, conformément à l'article 57 de la Loi n°005/2002, il est interdit à la Banque d'accorder des avances ou tout autre type de crédit à l'Etat, à ses subdivisions administratives et aux organismes ou entreprises publiques. L'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque des instruments de leur dette est également interdite.

2. RESUME DES PRINCIPALES DISPOSITIONS LEGALES, PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Dispositions légales sur les états financiers

L'exercice financier de la BCC commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le Conseil de la Banque approuve chaque année, le 15 décembre au plus tard, sur proposition du Gouverneur, un état de prévisions des dépenses et des recettes de l'exercice suivant.

Dans les 3 mois qui suivent la clôture de chaque exercice financier, le Conseil fait établir après inventaire, l'état d'exécution du budget, le tableau de formation de résultat et un rapport d'activités de la Banque.

L'inventaires, le bilan, le tableau de formation de résultat et le rapport du Conseil sont mis à la disposition des Commissaires aux Comptes, au plus tard le 15 avril de l'année qui suit celle à laquelle ils se rapportent.

Les mêmes documents sont transmis, accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes, au Gouvernement, au plus tard le 30 juin de la même année.

2.2. Principales méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables et règles d'évaluation adoptées par la Banque sont les suivantes :

2.2.1. Continuité d'exploitation

L'exercice clos au 31 décembre 2017 s'est soldé par un profit de CDF 41 034 millions. Toutefois, avant l'exercice clos au 31 décembre 2017, la Banque a enregistré des pertes importantes durant plusieurs exercices.

Au 31 décembre 2017, les pertes cumulées nettes et les écarts de conversion non encore refinancés par l'Etat conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi organique N° 005/2002 du 07 mai 2002 portant organisation et fonctionnement de la BCC s'élèvent respectivement à CDF 434 milliards et CDF 298 milliards, soit un total de CDF 732 milliards. L'Etat a, aux termes de la convention sur la recapitalisation de la BCC du 10 février 2011 et de son avenant du 13 juillet 2012, décidé de :

- titriser les créances de CDF 1 249 milliards incluant des pertes de CDF 754 milliards (exercices 2004 à 2010) et des écarts de conversion de CDF 495 milliards ; les titres émis étant porteur d'intérêts au profit de la Banque ;
- doter la Banque d'un capital projeté à CDF 213 milliards ; le capital social actuel étant d'un montant symbolique de CDF 60.

Cependant, au 31 décembre 2017, la loi devant fixer les modalités de recapitalisation de la Banque n'a toujours pas été promulguée. En outre, les créances titrisées n'ont pas encore connu un début de remboursement.

Le poids de ces créances cumulées sur l'Etat de CDF 1 981 milliards, l'absence d'une dotation en capital suffisant et l'impact de la position du compte du Trésor qui est débitrice de CDF 133 milliards dans les livres de la Banque au 31 décembre 2017, pourraient entamer sa capacité à honorer ses engagements et à assurer la continuité de ses activités.

Néanmoins, le Gouvernement a, à travers une lettre du Ministre des Finances référencée N°CAB/MIN.FIN/BMC/2018/4383 du 17 octobre 2018, pris l'engagement d'accélérer la mise en œuvre du processus de restructuration financière de la Banque. Les états financiers de la Banque Centrale du Congo clos le 31 décembre 2017 ont donc été préparés en application des principes comptables dans un contexte normal de continuité d'exploitation.

2.2.2. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles valorisées à leur coût direct d'acquisition, diminuées des amortissements calculés selon la méthode linéaire sur toute la durée de vie estimée comme suit :

<u>Catégories</u>	<u>Durée de vie</u>
Logiciels	2 à 5 ans
Immeubles d'habitation	10 à 40 ans
Autres immeubles	10 à 40 ans
Mobilier	4 à 10 ans
Véhicules particuliers	2 à 5 ans
Véhicules utilitaires	2 à 4 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	4 à 10 ans

La Banque Centrale du Congo a fixé le seuil de capitalisation des immobilisations corporelles dans ses livres à l'équivalent en Franc Congolais de 500 dollars américains (USD 500). Les dépenses de montants inférieurs à ce seuil sont directement comptabilisées comme des charges de l'exercice.

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués, conformément à l'Ordonnance-loi n°89-017 du 18 février 1989 portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telle que modifiée et complétée à ce jour par l'arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par arrêté ministériel.

Au 31 décembre 2017, la Banque Centrale du Congo a procédé à la réévaluation de ses immobilisations conformément à l'arrêté ministériel N°CAB/MIN/FINANCES/2018/007 du 26 février 2018 portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans de l'exercice clos à cette date.

2.2.3. Constatation des produits et charges de l'exercice

Les revenus de la Banque Centrale du Congo proviennent principalement des intérêts et commissions sur les crédits et sur les placements des avoirs en monnaies étrangères.

Les revenus des intérêts et commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice comptable, pour redressement, dans les comptes de régularisation.

Les principales charges de la Banque sont constituées des intérêts, des commissions et des frais généraux. Les intérêts et les commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice dans les comptes de régularisation.

2.2.4. Réserves générales et réserves spéciales

Selon l'article 50 de la Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 portant constitution, organisation et fonctionnement de la Banque, chaque exercice financier, 60 % des bénéfices nets sont versés au compte des réserves générales et le solde, crédité au compte général du Trésor.

Dès que le compte de la réserve générale atteint un montant équivalent au capital, et aussi longtemps qu'il se maintient à ce niveau, les bénéfices sont distribués comme suit : 20 % au compte de réserves spéciales et 80 % au compte général du Trésor.

L'Etat prend en charge les pertes nettes subies par la Banque si, à un moment quelconque, le compte de la réserve générale et le compte de réserves spéciales sont épuisés.

2.2.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des charges, des risques et pertes nettement précisés quant à leur objet, rendus probables par la survenance de certains événements, mais incertains quant à leur montant ou leur réalisation à court terme.

Il s'agit entre autres des indemnités de départ à la retraite, des provisions pour litiges, des provisions pour amendes et pénalités, etc.

2.2.6. Provisions pour engagements de départs à la retraite

Le statut des agents de la Banque accorde au personnel lors du départ à la retraite, une indemnité de fin de carrière et une pension complémentaire de retraite, calculées sur base de l'ancienneté et du dernier salaire.

En vertu de l'ordre de service n° 063/12 du 30/03/2012 portant modification du régime de la pension complémentaire, la Banque liquide sous forme d'allocation unique pour les agents actifs admis à la retraite une pension complémentaire. Celle-ci est calculée et liquidée au même moment que l'indemnité de fin de carrière.

Cette pension complémentaire est également reconnue aux agents qui décèdent en cours de carrière et aussi à ceux qui sollicitent et obtiennent une retraite anticipée sous certaines conditions.

Pour les agents passifs d'avant l'entrée en vigueur de l'ordre de service cité ci-dessus, un plan de liquidation étalé sur une période de 10 ans a été élaboré.

La BCC effectue une estimation des droits à liquider au cours de l'exercice suivant (exercice N+1) qu'elle provisionne.

Les indemnités de fin de carrière, allocations uniques et autres droits post-emploi à supporter au delà de l'exercice N+1 ne sont pas provisionnés. Ces charges futures font l'objet d'une estimation simplifiée (non actuarielle) qui est présentée dans les notes aux états financiers.

2.2.7. Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les livres de la Banque en monnaie nationale (CDF) au taux du jour de la transaction.

Les avoirs, les créances et les dettes en monnaies étrangères, sont convertis au cours de change indicatif publié par la Banque et résultant du marché interbancaire en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les pertes et gains de changes réalisés lors du dénouement des opérations sont comptabilisés par la Banque dans le tableau de formation du résultat.

Les pertes et gains résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque (en or et en monnaies étrangères y compris les positions des comptes bancaires en devises) à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères, sont exclus du tableau de formation de résultat.

En application de cette disposition, la BCC a décidé à compter de l'exercice 2017, d'inscrire au compte spécial dit « compte de réévaluation », les pertes résultants de la révision des provisions pour dépréciation des créances douteuses ou litigieuses en devise lorsque celles-ci sont réévaluées du fait du changement de la parité entre la devise et le franc congolais. Ces pertes étaient inscrites directement dans le tableau de formation du résultat au cours des exercices antérieurs. Les pertes et bénéfices réalisés au titre d'un exercice sont inscrits au cours de l'exercice suivant dans la rubrique « gains et pertes des exercices antérieurs » qui inclut aussi le compte de réévaluation, aucun retraitement retrospectif n'a été effectué.

Les pertes dont il est question ci-dessus sont à la charge de l'Etat. Quant aux gains, ils seront inscrits dans un compte spécial dit « compte de réévaluation » et affecté à l'amortissement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la Banque. Il ne pourra en être disposé autrement que par un accord spécial entre la BCC et le Gouvernement.

2.2.8. Provisions pour dépréciation des crédits à la clientèle

Les provisions pour créances irrécouvrables ainsi que les provisions extraordinaires sont fixées par le Conseil de la Banque. Ces provisions sont estimées sur la base des informations disponibles sur la solvabilité des débiteurs.

2.2.9. Emissions monétaires

Les émissions monétaires sont effectuées lorsque les billets sont mis à la disposition de la Direction de la Trésorerie de la Banque par l'Hôtel des Monnaies.

La mise en circulation de la monnaie intervient lors des retraits de monnaie effectués à la BCC par les banques et autres entités habilitées. Les circulations monétaires sont considérées comme des dettes de la Banque vis-à-vis des opérateurs économiques détenteurs de la monnaie nationale.

La monnaie émise qui est en possession de la Banque parce qu'elle n'a pas encore été mise en circulation ou parce qu'elle a été reversée aux guichets de Banque par les opérateurs économiques n'est pas inscrite au bilan de la Banque mais fait l'objet d'un suivi en hors bilan.

2.2.10. Engagements hors-bilan

Les obligations reçues ou données par la Banque ou par l'Etat, pour lesquelles la mise à la disposition/livraison des biens (fonds, devises, titres) ou la réalisation des services est différée ou conditionnée par la réalisation d'un événement ultérieur, sont comptabilisées dans les engagements hors-bilan sans effet sur la situation nette.

2.2.11. Engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC

Les engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC versés dans les comptes de la BCC sont comptabilisés, d'une part au bilan pour les versements reçus et les paiements de la BCC aux bénéficiaires, et d'autre part, en hors-bilan pour les versements reçus et les remboursements de la RDC, le cas échéant.

2.2.12. Taux de change

Les taux de change du Franc Congolais par rapport aux principales devises dans lesquelles sont libellés les actifs de la banque se présentent comme suit lors des clôtures des deux derniers exercices :

<u>Devises</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
USD	1 591,9135	1 215,5887
EURO	1 902,1023	1 270,9199
DTS	2 261,5996	1 628,9253

3. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES

Les avoirs et créances en monnaies étrangères (ME) de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	Note	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Encaisses en ME	3.1	27 534	15 874
Disponibilités à vue en ME auprès des correspondants étrangers	3.2	756 879	430 831
Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants étrangers	3.3	21 006	15 909
<i>Sous-total Avoirs et créances à vue en ME sur les non résidents</i>		<u>805 419</u>	<u>462 614</u>
Provisions versées crédoc à change couvert	3.4	7 663	22 701
Placements à court terme en ME auprès des correspondants étrangers		-	-
<i>Sous-total Avoirs et créances à court termes en ME sur les non résidents</i>		<u>7 663</u>	<u>22 701</u>
Disponibilités à vue ME auprès des Correspondants locaux	3.5	420 330	192 048
Avoirs ME en cantonnement auprès des correspondants locaux	3.6	4 525	3 455
<i>Sous total Avoirs et créances à vue en ME sur les Résidents</i>		<u>424 855</u>	<u>195 503</u>
Créance BCC s/Bq Congolaise ME	3.7	-	34 855
Placements CT ME correspondants locaux	3.8	212 053	148 302
Provisions pour dépréciation des créances de la BCC s/BC ME		-	(34 855)
<i>Sous-total Avoirs et créances à court terme en ME sur les Résidents</i>		<u>212 053</u>	<u>148 302</u>
Total Avoirs et créances en Monnaies étrangères		1 449 990	829 120

3.1. Encaisses en monnaies étrangères

Les encaisses en monnaies étrangères sont détaillées comme suit par devise :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>
Encaisses en USD	12 537	19 957	8 998	10 938
Encaisses en EURO	3 776	7 182	3 675	4 671
Encaisses en CAD	3	3	3 788	3
Encaisses en JPY	19	-	19	-
Encaisses en GBP	-	-	0,01	-
Encaisses en CHF	2,22	4	2	3
Encaisses en XAF	133 665	388	133 665	259
Encaisses en ZAR	1	-	0,77	-
Total Encaisses en monnaies étrangères		<u>27 534</u>		<u>15 874</u>

Ces encaisses se répartissent comme suit entre le siège et les directions provinciales.

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>0</i>	<i>(000.000)</i>	<i>0</i>	<i>(000.000)</i>
Siège - Kinshasa				
Encaisses en USD	10 461	16 654	6 554	7 967
Encaisses en EUR	3 499	6 655	3 399	4 319
Encaisses en CAD	-	3	4	3
Encaisses en JPY	2	-	2	3
Encaisses en GBP	-	-	-	-
Encaisses en CHF	-	4	19	-
Encaisses en XAF	13 366	388	133 665	259
Encaisses en ZAR	-	0	1	-
Sous-total des encaisses - Siège		<u>23 704</u>		<u>12 551</u>
Directions provinciales				
Encaisses en USD - Lumbashi	1 977	3 148	2 366 459	2 877
Encaisses en EUR - Lubumbashi	277	527	276 550	351
Encaisse en USD- Beni	-	-	-	-
Encaisses en USD - Bukavu	2	4	295	-
Encaisse en USD - Isiro	-	-	-	-
Encaisse en USD - Kindu	-	-	-	-
Encaisse en USD - Tshikapa	-	-	-	-
Encaisses en USD - Goma	53	84	77 623	94
Encaisses en USD - Kasumbalesa	43	67	-	-
Encaisses en USD - Kisangani	-	-	336	-
Sous-total des encaisses - Directions		<u>3 830</u>		<u>3 322</u>
Total des encaisses en ME		<u>27 534</u>		<u>15 874</u>

3.2. Disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants étrangers

Les avoirs à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants étrangers s'analysent comme suit par devise :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises (000)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en devises (000)	Contrevaleurs en CDF (000.000)
BCC AfreximBank - USD	134 456	214 042	130 051	158 089
BRI 2D /Compte Ord Preav 2 - USD	309 996	493 487	73 888	89 818
BRI 2D IBRD -USD	3 005	4 784	2 976	3 617
BRI 2D BAD - USD	5 131	8 168	5 080	6 175
BRI 2D PPTE - USD	8 462	13 470	8 378	10 185
BRI 2D FMI - USD	5 087	8 099	5 037	6 123
Crédit Suisse Cash Cover - USD	12	19	17 798	21 635
Crédit Suisse Zurich - USD	134	213	134	163
FORTIS Compte Ordin - USD	3 131	4 984	3 131	3 806
Banque De Maurice - USD	268	427	247	300
Union des banques Suisse - USD	-	-	-	-
Sous-total USD	469 682	747 693	246 720	299 910
Banque De France - EUR	-	-	98 163	124 757
BNB Compte Ordin - EUR	44	84	44	56
BNB/BXL Dedomagement - EUR	163	311	163	208
BNB/BXL Vente Rapport - EURO	4	8	4	5
BNB/BXL Compte P 16 - EURO	3 162	6 015	3 162	4 019
BNB/BXL Compte P 15 - EUR	14	26	14	18
BNB/BXL Compte P 13 - EURO	2	4	2	3
BNB/BXL Compte P 11 - EURO	20	38	20	25
BNB/BXL Compte P 10 - EURO	15	29	15	19
BRI Bale 2D Compte Ordinaire - EUR	167	317	168	214
Commerz Bank - EUR	235	446	350	445
Crédit Suisse - EUR	330	628	230	293
Crédit Suisse Cash Call - EUR	402	764	402	511
FORTIS Compte Ordin - EUR	219	416	219	278
FORTIS BRB/BXL - EUR	- 1	-2	-1	-1
FORTIS Carte de crédit - EUR	- 0	-1	-0,4	-1
Banque De Maurice /COM - EUR	5	9	5	6
Sous-total Euros	4 781	9 092	102 960	130 854
Crédit Suisse - CAD	52	65	52	46
Bank Of Canada - CAD	23	29	23	21
Sous-total CAD	75	94	75	67
Total avoirs à vue en ME auprès des correspondants étrangers		756 879		430 831

3.3. Avoirs en monnaies étrangères en cantonnement auprès des correspondants étrangers

Les avoirs en cantonnement sont constitués de deux comptes de la BCC dans les livres de Fortis qui ont fait l'objet de « saisie arrêt succession ». Ces comptes présentent des soldes respectifs de USD 12 334 401,94 et EUR 720 497,28, soit CDF 21 006 millions au 31 décembre 2017.

3.4. Provisions versées sur crédits documentaires à change couvert

La BCC a versé auprès d'une banque commerciale nationale des provisions pour crédits documentaires de EUR 1 186 782,10 et de USD 3 395 861 ; soit CDF 7 663 millions.

3.5. Disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux

Les disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux sont détaillées comme suit par devise :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises <i>(000)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>	Soldes en devises <i>(000)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>
Banque Commerciale du Congo USD	54 573	86 875	6 258	7 608
CitiBK CONGO RETROCESSION / BK FR	60 207	95 844	-	-
Citigroup Kinshasa USD	132	210	103	126
BCC RME Bgfibank USD	99 662	158 654	133 257	161 986
BCC RME TBM USD	1 470	2 339	5 324	6 471
Ecobank USD	1 742	2 773	511	621
Rawbank USD	43 741	69 631	9 237	11 229
Sous-total USD	<u>261 527</u>	<u>416 326</u>	<u>154 691</u>	<u>188 040</u>
BCC RME TBM EURO	252	480	31	39
Banque Commerciale du Congo EUR	208	395	-	-
Rawbank EUR	1 645	3 129	691	878
			2 432	3 091
Sous-total euro	<u>2 105</u>	<u>4 004</u>	<u>3 154</u>	<u>4 008</u>
Total disponibilités à vue en ME auprès des correspondants locaux		<u>420 330</u>		<u>192 048</u>

3.6. Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux

Les avoirs en monnaies étrangères cantonnés auprès des correspondants locaux sont constitués des avoirs de la Banque saisis à la suite des décisions judiciaires ainsi que d'une provision constituée auprès d'une banque locale en couverture des paiements à effectuer par cartes de crédit.

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises <i>(000)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>	Soldes en devises <i>(000)</i>	Contrevaleurs en CDF <i>(000.000)</i>
Citigoupe - USD	802	1 276	802	974
BCDC - USD	1 432	2 279	1 432	1 741
RawBank - USD	367	584	367	446
RawBank provision carte de crédit - USD	242	385	242	294
Total avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux	<u>2 843</u>	<u>4 525</u>	<u>2 843</u>	<u>3 455</u>

3.7. Créances de la BCC sur la Banque Congolaise en monnaie étrangère

Les créances de la BCC sur la Banque Congolaise en monnaies étrangères s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2017</u> <i>CDF (000.000)</i>
Créances en ME sur la Banque Congolaise - montants bruts	
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	26 606
Créances de l'exercice	8 249
Montants récupérés au cours de l'exercice	-
Créances brutes au 31.12.2016	<u>34 855</u>
Provisions pour dépréciations des créances sur la Banque Congolaise	
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	(26 606)
Dotation de l'exercice	(8 249)
Reprise de l'exercice	-
Provisions pour dépréciation des créances au 31.12.2016	<u>(34 855)</u>
<u>Créances nettes</u>	
Créances nettes à l'ouverture (01.01.2017)	-
Créances nettes à la clôture (31.12.2017)	<u>-</u>

3.8. Placements à court terme en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux

Les placements à court terme en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre 2017</u>		<u>31 décembre 2016</u>	
	<u>Soldes en devises</u>	<u>Contrevaleurs en CDF</u>	<u>Soldes en devises</u>	<u>Contrevaleurs en CDF</u>
	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000)</i>	<i>(000.000)</i>
Placements RAWBANK	132 000	210 133	20 000	24 312
Caisse de retraite / RAWBANK	1 206	1 920	102 000	123 990
Total Placements en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux	<u>133 206</u>	<u>212 053</u>	<u>122 000</u>	<u>148 302</u>

4. AVOIRS ET CREANCES EN DTS AUPRES DU FMI

Les avoirs et créances en DTS auprès du FMI présentent un solde de CDF 142 569 millions au 31 décembre 2017 qui est ventilé comme suit :

	Note	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
		Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
		(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
Avoirs à vue en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) auprès du FMI	4.1	63 039	142 569	167 992	273 647
Position dans la tranche de réserve	4.2	-	-	-	-
Total avoirs et créances en DTS auprès du Fonds Monétaire International		63 039	142 569	167 992	273 647

4.1 Avoirs à vue en DTS

Les avoirs en DTS de la République Démocratique du Congo auprès du FMI s'élèvent à CDF 142 569 millions soit l'équivalent de DTS 63 039 018 au 31 décembre 2017. Ces avoirs peuvent être présentés de manière détaillée comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
Solde d'ouverture	167 992	273 647	324 486	417 538
Intérêts payés sur Allocations	(2 256)	(4 782)	(287)	(405)
Intérêts trimestriels sur les avoirs en	479	993	158	219
Frais de gestion annuels du	(15)	(29)	(18)	(24)
Rachat DTS	(36 917)	(65 050)	(60 000)	(9 098)
Intérêts semestriels Prêt FRPC	(66 244)	(87 385)	(96 346)	(54 384)
Différence de change	-	25 175	-	(80 199)
Total avoirs à vue en DTS	63 039	142 569	167 992	273 647

4.2 La tranche de réserve

La tranche de réserve de la République Démocratique du Congo présente un solde nul et peut être présentée de la manière suivante :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF	Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
FMI quote part (Souscription)	1 066 000	2 462 948	1 066 000	1 434 218
Avoirs du FMI dans la monnaie du pays sur le compte n°1 et le compte Titres	(1 066 000)	(2 462 948)	(1 066 000)	(1 434 218)
Total Position dans la tranche de réserve	-	-	-	-

5. CONCOURS EN MONNAIE NATIONALE AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les avoirs et créances en monnaie nationale s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2017 CDF (000.000)	31 Dec 2016 CDF (000.000)
Prêts à Court Terme	5.1	72 510	64 510
Facilités permanentes	5.2	102 466	105 466
Prêts spéciaux à Moyen Terme aux autres IF	5.3	1 240	-
Prêts spéciaux à Moyen Terme aux autres banques	5.3	18 337	-
Sous-total Concours en MN-Brut		194 553	169 976
Provisions pour dépréciation prêts à court terme aux banques agréées	5.1	(64 510)	(64 510)
Provisions pour dépréciation facilités Permanentes	5.2	(102 466)	(102 466)
Provisions pour dépréciation prêts spéciaux à Moyen Terme aux IF et aux banques	5.3	(3 337)	-
Sous-total Concours en MN-Provisions		(170 313)	(166 976)
Total Concours en MN aux établissements de crédits		24 240	3 000

5.1 Prêts à court terme

Les prêts à court terme sont constitués au 31 décembre 2017 d'un prêt accordé à une banque commerciale de la RDC au guichet de refinancement pour CDF 8 000 millions et des prêts d'un montant de CDF 64 510 millions qui avaient été entièrement provisionnés au 31 décembre 2016.

5.2 Facilités permanentes

Les facilités permanentes ont été accordées à plusieurs banques commerciales en RDC. Les facilités accordées à la BIAC sous administration de la Banque Centrale du Congo, de CDF 102 466 millions ont été entièrement provisionnées en 2016.

5.3 Prêts spéciaux

Les prêts spéciaux à moyen terme aux banques agréées et autres institutions financières représentent le concours de la BCC en monnaie nationale en faveur de la FIBANK, de la BIAC et de la MECRECO. Les facilités accordées aux banques de CDF 3 337 millions ont été entièrement provisionnées.

6. TITRES EN MONNAIE NATIONALE

Les titres en monnaie nationale sont constitués des billets à ordre émis par le Ministère des Finances en couverture des pertes d'exploitation et des différences de conversion cumulées constatées par la BCC au 31 décembre 2010.

Cette titrisation est consécutive à l'application de :

- l'article 52 la loi organique N° 005/2002 du 07 mai 2002 portant organisation et fonctionnement de la BCC qui prévoit la prise en charge par l'Etat des pertes nettes réalisées par la BCC qui n'ont pas pu être imputées sur les comptes de réserves générales et spéciales.
- l'article 51 alinéa 2 de la loi précitée qui prévoit que l'Etat prenne à sa charge les pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque en or, et en monnaie étrangères imputables à la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères.

Les titres de créances émis par l'Etat au profit de la BCC se présentent de manière détaillée comme suit :

	Note	Montant <i>CDF (000.000)</i>
Pertes cumulées au 31.12.2004		432 046
Pertes de l'exercice en 2005		14 027
Pertes de l'exercice en 2006		23 506
Bénéfice de l'exercice 2007		(32 026)
Pertes de l'exercice en 2008		37 419
Pertes de l'exercice en 2009		56 490
<i>Sous-total des pertes titrisées</i>		531 462
Ecarts de conversion de 2004		100 014
Ecarts de conversion cumulé en 2009		394 297
<i>Sous-total des écarts de conversion titrisés</i>		494 311
<i>Quote-part des pertes et écarts de conversion non titrisés</i>	6.2	(773)
Billet à ordre N° 01/2011 du 31 mars 2011	6.1	<u>1 025 000</u>
Pertes de l'exercice 2010		223 786
Ecart de conversion de 2010		712
Billet à ordre N° 02/2011 du 31 décembre 2011	6.1	<u>224 498</u>
TOTAL DES CREANCES TITRISEES PAR L'ETAT		<u>1 249 498</u>

6.1. Billets à ordre obtenus de l'Etat

Les billets à ordre N°1/2011 et N°02/2011 sont soutenus par la convention de recapitalisation de la BCC signée entre la Banque et l'Etat le 10 février 2011 et l'avenant à cette convention signé le 13 juillet 2012. Ces billets sont d'une maturité de 3 mois renouvelable par tacite reconduction. Selon la convention précitée, le taux d'intérêt est renégocié chaque année par les parties et les intérêts sont calculés mensuellement et couverts le 15 du mois suivant par un ordre de paiement informatisé du Gouvernement. Au titre de l'exercice 2017, le Trésor a versé à la BCC des intérêts mensuels forfaitaires de CDF 4 milliards sur 11 mois à l'exception du mois de septembre 2017 pour lequel aucun versement n'a été effectué. Dans l'attente de la régularisation de cette situation, aucune créance n'a été constatée par la BCC au titre des intérêts non perçus du mois de septembre 2017.

6.2. Pertes et écarts de conversion au 31.12.2010 non titrisés

La quote-part des pertes et écarts de conversion cumulés au 31 décembre 2010 qui n'a pas été prise en compte dans les montants des billets à ordre émis a été inscrite dans les « autres créances » dans l'attente d'une nouvelle concertation entre les parties (Voir Note 10.5).

7. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit

<i>En millions de CDF</i>	Imm. & Terrains	Matériels roulants	Matériels & Mobiliers	Equipmt Inform.	Autres mat.	Immo en cours	Dép. à régulariser	TOTAL						
Valeurs Brutes Au 31/12/2016	137 196	24 051	42 988	35 727	86 200	21 147	6 404	353 713						
Acquisitions 2017	-	1 216	18	134	486	-	-	1 854						
Compl. Valeur	75 458	12 292	23 649	19 657	47 461	-	-	178 517						
Cession 2017	-	-	2 156	-	-	-	-	2 156						
Régularisations	-	-	-	-	-	15 224	59 279	74 503						
Régul prov	-	-	-	-	-	-	542	542						
Au 31/12/2017	212 654	35 403	66 655	55 518	134 147	36 371	65 141	605 889						
<u>Amortissements et provisions cumulés</u>														
Au 31/12/2016	-	43 834	-	19 603	-	32 752	-	32 543	-	68 860	-	-	-	197 592
Dotation amort	-	3 439	-	1 833	-	2 602	-	1 064	-	3 672	-	-	-	12 609
Amort subv	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Compl amort	-	26 000	-	10 528	-	19 447	-	18 484	-	39 880	-	-	-	114 339
Cession 2017	-	-	-	2 156	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 156
Au 31/12/2017	-	73 273	-	29 808	-	54 807	-	52 090	-	112 412	-	-	-	322 390
<u>Valeur nette</u>														
Au 31/12/2016	93 363	4 448	10 236	3 184	17 340	21 147	6 404	156 121						
Au 31/12/2017	139 381	5 595	11 848	3 428	21 735	36 371	65 141	283 499						
Variation	46 019	1 147	1 612	244	4 395	15 224	58 737	127 378						

La hausse des immobilisations provient essentiellement de la réévaluation effectuée conformément à l'arrêté ministériel N°/CAB/MIN/FINANCES/2018/007 du Ministère des Finances portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans clos le 31 décembre 2017 publié en date du 26 février 2018.

Les dépenses d'investissements à régulariser de CDF 65 140 millions au 31 décembre 2017 comprennent entre autres les dépenses liées à la construction de la nouvelle chaîne de production de billet de banque, la construction du bureau de Lubumbashi et de Matadi.

Les immeubles et terrains comprennent entre autres trois immeubles, à savoir KIN 5 (Boulevard du 30 juin/Kinshasa/Gombe), KIN 6 (Palais de Marbre /Kinshasa/Ngaliema) et KIN 62 (44/Av. Abbé Kahoze/Kinshasa/Kintambo) qui demeurent encore non expertisés à ce jour du fait de la difficulté d'accès à ces bâtiments.

Par ailleurs, la sortie des immobilisations ayant servi d'apport en nature de la BCC dans le cadre de sa prise de participation dans le capital de la filiale commune dédiée aux prestations de soins de santé créée, avec la société Strategos Africa SASU, n'est pas reflétée dans les comptes de la Banque. Toutefois, selon l'article 8.2 de la convention susmentionnée, la valeur nette des immobilisations attachées au Centre Hospitalier est évaluée à CDF 1 056 millions.

8. AVOIRS ET CREANCES DIVERS

Les avoirs et créances divers de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Comptes du Trésor Public	8.1	132 654	154 480
TVA déductible	8.2	5 884	4 663
Avances et créances diverses - personnel	8.3	282	278
Prêts au personnel	8.3	8 448	5 363
Garanties versées en MN		21	21
<i>Sous-total Avoirs et créances en monnaie nationale - brut</i>		<u>147 289</u>	<u>164 806</u>
Garanties versées en ME		1 499	880
Avances aux fournisseurs en ME		-	-
<i>Sous-total avoirs et créances en monnaies étrangères - brut</i>		<u>1 499</u>	<u>880</u>
Sous-total avoirs et créances divers - brut		<u>148 787</u>	<u>165 685</u>
Provision pour dépréciation - contentieux personnel		(8)	(6)
Total Avoirs et créances divers		<u>148 779</u>	<u>165 679</u>

8.1. Comptes du Trésor

Les comptes du Trésor présentent un solde débiteur de CDF 132 654 millions constitué des comptes individuels en comptabilité auxiliaire tel que repris dans le tableau ci-dessous :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
CC11000001 Compte Général du Trésor	(326 519)	(827 271)
CC000152 Dépenses en urgence	(400 068)	(8 008)
CC000452 Pas de porte Métalkol	22 682	22 682
CC000522 Transfert allègement dette FMI	129 674	129 674
CC000556 Sommet Francophonie	27	27
CC000611 T.V.A remboursable	10 950	29 616
CC000642 Reliquat paie de salaires	98 336	73 813
CC000643 Montant recettes Projet MAP/PNMLS	-	-
CC000718 Pas de Porte Minier	16 126	16 126
CC000721 Redevance Gécamines	24 090	24 090
CC000754 Travaux aérogare Ndjili	9 748	9 748
CC000755 Sûreté Financière de Réh. Envi	5 778	3 700
CC000773 Appui à la Réforme Sécuritaire	514	514
CC000794 Projets Intégrateurs	874	874
CC000800 Appui aux Etudes Sectorielles	1 000	1 000
CC000806 Appui Réh od Infra Sect Santé	2 028	2 028
CC000808 Développement Economique	-	100 000
CC001707 Parafiscalité Pétrôlière	271	969
CC001714 Appui au Dév S/Redevance MM	86 529	86 529
CC001739 Redevance MIN/KCC MINING	16	16
CC000105 RESS. EN PROV. DES COMPTES-BCM	1 139	-
CC000112 COMMISSION ELECTOR NAT. INDEPEND	3 244	-
CC001740 Redevance MIN MUTANDA MINING	1	1
CC001776 Confiscation Blanchiment Cap	3 644	3 644
Sous-total 1	(309 914)	(330 226)
CC000333 Appui Budget Union Européerene	100 738	100 738
CC000347 Recette/ Participation OKIMO	36 991	36 991
CC000368 Créances des biens zaïrianisés	731	335
CC000527 Gazodic Gulf Oil Muanda	20 513	20 513
CC000550 Bonus Graben Abertin	2 713	2 713
CC000551 Trust Fund pour l'Ituri	3 632	3 632
CC000001 COMPTE GENERAL TRESOR PUBLIC	1 118	-
CC000569 Appui Budgétaire Banque Mondiale	10 824	10 824
Sous-total 2	177 260	175 746
Total compte Général du Trésor	(132 654)	(154 480)

A la suite d'une concertation entre le Trésor et la Banque, divers comptes dont les soldes créditeurs étaient imputés aux « Comptes des Pouvoirs Publics » (Voir Note 12.2) au cours des exercices antérieurs à 2016, ont été réaffectés depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016 dans les comptes du Trésor. Le solde cumulé de ces comptes est de CDF 177 260 millions (sous-total 2 du tableau ci-dessus) au 31 décembre 2017. Les comptes du Trésor auraient présenté un solde débiteur de CDF 309 915 millions (sous-total 1 du tableau ci-dessus) si ce changement n'était pas intervenu.

8.2. TVA déductible

Le solde de ce compte est constitué de la taxe sur la valeur ajoutée relative aux achats effectués par la Banque Centrale du Congo non encore déduite au 31 décembre 2017.

8.3. Avances, créances et prêts en monnaie nationale au personnel

Les avances, créances diverses et prêts consentis au personnel s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Avances sur rémunération	-	-
Contentieux personnel	173	235
Débours à Récupérer	110	37
Sous-total Avances et créances diverses - Personnel	<u>283</u>	<u>272</u>
Prêts à un an au Personnel	2 503	1 960
Prêts à MT en MN au Personnel	5 257	3 056
Prêts à MT en MN au Personnel échéant à moins d'un an	1	-
Prêts à LT en MN au personnel	686	347
Sous-total Prêts à moyen et long termes au Personnel	<u>8 448</u>	<u>5 364</u>
Total Avances, créances et prêts au Personnel	<u>8 730</u>	<u>5 635</u>

9. REGULARISATION ET SUSPENS D'ACTIF

La rubrique « régularisation et suspens d'actifs » s'analyse comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Produits d'intérêts et commissions bancaires à recevoir	9.1	2 606	1 624
Charges payées ou comptabilisées d'avance		46	3
Loyers payés et comptabilisés d'avance		222	-
Suspens de la Chambre de Compensation, des comptes courants et autres opérations en attente		7 063	221
Correspondants hors siège	9.2	37 895	111 264
Retraits des fonds en MN et manquants de caisses à justifier		339	1 035
Stocks matières & fournitures	9.3	14 541	26 250
Total Régularisations et suspens d'actif		<u>62 713</u>	<u>140 398</u>

9.1. Produits d'intérêts et commissions bancaires à recevoir

Les produits d'intérêts et commissions bancaires se présentent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Produits d'intérêts post-comptés à recevoir	9.1.1	185	101
Commissions d'exploitation bancaire à recevoir	9.1.2	2 421	1 523
Total Produits d'intérêts et commissions bancaires à recevoir		<u>2 606</u>	<u>1 624</u>

9.1.1. Produits d'intérêts post-comptés à recevoir

Ces produits à recevoir sont constitués des intérêts trimestriels à recevoir sur les avoirs en DTS auprès du Fonds Monétaire International (FMI) de DTS 81 779 (CDF 185 millions).

9.1.2. Commissions d'exploitation bancaire à recevoir

Les commissions d'exploitation bancaire à recevoir sont constituées de créances sur les banques et institutions liées à la régularisation post-clôture des taux d'intérêts appliqués par la Banque sur certaines opérations de l'exercice 2017 pour le calcul des commissions sur paiements par virements et transferts, des commissions sur paiements par compensation, des commissions sur paiements en monnaies étrangères et des commissions sur paiements des établissements de crédit. A fin décembre 2017, ce compte affiche un solde de CDF 2.421 millions.

9.2. Correspondants hors siège

Ce compte est utilisé à l'initiation et au dénouement des opérations en monnaies étrangères entre les logiciels Navision et Flexcube. Le solde de CDF 37 895 millions représente les opérations en monnaies étrangères non dénouées au 31 décembre 2017 et se ventile comme suit :

	Note	31 Dec 2017 <u>CDF (000.000)</u>	31 Dec 2016 <u>CDF (000.000)</u>
Suspens Banque Centrale	9.2.1	(7 462)	37 877
Swap partiellement dénoué	9.2.2	23 729	44 050
Suspens Trésor Public	9.2.3	21 628	29 337
Total Correspondants Hors Siège		<u>37 895</u>	<u>111 264</u>

9.2.1. Suspens de la Banque Centrale du Congo

Les suspens de la Banque se rapportent notamment à des opérations d'acquisitions d'immobilisations, d'adjudications et divers autres paiements.

9.2.2. Swaps partiellement dénoués

Le 16 août 2017, la BCC et la BGFIBANK ont signé un avis de domiciliation permanente d'un échéancier en six mensualités au profit de la BCC.

Cet avis porte sur l'apurement de la créance née des opérations réalisées dans le cadre de la vente des devises du 18 avril 2014 et 16 avril 2016, des remboursements swaps du 14 janvier 2015, du 15 juillet 2015 et du 17 février 2016.

Au 31 décembre 2017, le montant des swaps partiellement dénoués s'élève à CDF 23 729 millions.

9.2.3. 9.2.3 Suspens du Trésor Public

Les suspens du Trésor concernent divers paiements effectués par la BCC et qui attendent la couverture par le Trésor. Ceux-ci se rapportent notamment aux crédits documentaires et aux paiements de la dette extérieure.

9.3. Stocks

Les stocks de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u>	<u>31 Dec 2016</u>
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Billets de banque	6 566	17 318
Matières premières billets signe monétaire	2 211	2 282
Imprimés de sécurité produits	101	104
Fournitures diverses	1 116	819
Pièces de rechange	1 660	1 768
Médicaments	36	414
Imprimés ordinaires	89	112
Fourniture de Production	526	553
Matières consommables	278	316
Billets de banque semi-finis	25	25
Matières premières pour impriméries	1 212	1 304
Autres	721	1 234
Total stocks	<u>14 541</u>	<u>26 250</u>

10. AUTRES ACTIFS DIVERS

La rubrique « autres actifs divers » s'analyse comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Résultat d'exploitation des exercices antérieurs	10.1	427 601	165 839
Clients non bancaires ordinaires en M.N.	10.2	8 709	5 739
Chèques et Ordre de paiement en MN à encaisser		-	-
Créances en contentieux juridiques		191	191
Facilités et prêts aux Banques, Coopératives	10.3	86 074	86 074
Débours sur Banques, Coopératives et IMF en difficulté	10.3	92 152	59 248
Sous-total Autres actifs bruts		<u>614 726</u>	<u>317 090</u>
Provision pour dépréciation des créances en contentieux juridiques		(191)	(191)
Provisions pour dépréciation des facilités et prêts aux Banques, Coopératives et IMF en difficulté	10.3	(86 074)	(86 074)
Provisions pour dépréciation des débours sur banques, coopératives et IMF en difficulté	10.3	(92 152)	(59 248)
Sous-total Provisions pour dépréciation des autres actifs		<u>(178 416)</u>	<u>(145 512)</u>
Ecart de conversion nets	10.4	297 980	44 482
Créance à titriser	10.5	773	773
Total Autres actifs divers		<u>735 063</u>	<u>216 832</u>

10.1. Résultat d'exploitation des exercices antérieurs

Les résultats en attente d'accord de reprise par l'Etat se détaillent comme suit :

	<u>Montant</u> <i>CDF (000.000)</i>
Perte de l'exercice 2011	(59 778)
Bénéfice de l'exercice 2012	5 281
Perte de l'exercice 2013	(13 299)
Perte de l'exercice 2014	(41 971)
Perte de l'exercice 2015	(56 073)
Perte de l'exercice 2016	(261 761)
Resultats des exercices antérieurs en attente d'accord de reprise	<u>(427 601)</u>

L'article 52 de la Loi N°005/2002 du 07 mai 2002 prévoit la prise en charge par l'Etat des pertes nettes subies par la Banque Centrale du Congo si, à un moment quelconque, le compte de réserve générale et les comptes de réserves spéciales sont épuisés.

10.2. Clients non bancaires ordinaires en Monnaie Nationale

Cette rubrique est constituée principalement des créances sur les clients de l'Hôtel des Monnaies et s'analyse comme suit :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<u>CDF (000.000)</u>	<u>CDF (000.000)</u>
Ministère des Finances	4 433	2 914
Ministère des Enseignements Primaires, Secondaires et Professionnels	3 195	2 439
MINESU/SEC. GENERAL	6	-
Clients - Sociétés et démembrements de l'Etat	1 006	151
Hologramme	32	146
Clients Banques et IMF	34	49
Clients Divers	4	39
Total Clients non bancaires	<u>8 710</u>	<u>5 739</u>

10.3. Facilités et prêts à récupérer sur les banques, COOPEC et IMF en difficulté

Les créances de la BCC liées aux prêts et facilités aux institutions bancaires et de microfinance en difficulté ou en liquidation au 31 décembre 2017 s'analysent comme suit :

	31.12.2017				
	Banques	Banque Congolaise	COOPEC	IMF	TOTAL
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
<u>Facilités, prêts et créances - bruts</u>					
Solde à l'ouverture (01.01.2017)	105 466	69 484	2 602	419	177 971
Augmentations de l'exercice	-	-	-	-	-
Remboursements de l'exercice	3 000	-	-	-	3 000
Facilités, prêts et créances bruts à la clôture (31.12.2017)	<u>102 466</u>	<u>69 484</u>	<u>2 602</u>	<u>419</u>	<u>174 971</u>
<u>Provisions pour depreciations des facilités, prêts et créances</u>					
Solde à l'ouverture (01.01.2017)	(102 466)	(69 484)	(2 602)	(419)	(174 971)
Dotations de l'exercice	-	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation à la clôture (31.12.2017)	<u>(102 466)</u>	<u>(69 484)</u>	<u>(2 602)</u>	<u>(419)</u>	<u>(174 971)</u>
<u>Facilités, prêts et créances - nettes</u>					
Facilités, prêts et créances nets à l'ouverture (01.01.2017)	3 000	-	-	-	3 000
Facilités, prêts et créances nets à la clôture (31.12.2017)	-	-	-	-	-

10.4. Ecart de conversion nets

Conformément à l'article 51 de la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002, les écarts de conversion nets ont été portés au bilan. Selon cette loi, les pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque en or et en monnaies étrangères à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères sont à la charge de l'Etat.

Les ajustements se rapportant aux différences de conversion dégagées par les avoirs et les engagements en monnaies étrangères suite aux variations des cours de change demeurent dans ce compte d'attente jusqu'à leur prise en charge par l'Etat.

Les écarts de conversion nets portés au bilan sont détaillés comme suit :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Ecarts de conversion nets	297 980	44 482
Total	297 980	44 482

10.5. Créances à titriser

Il s'agit des pertes et écarts de conversion qui n'ont pas été pris en compte lors de l'émission par l'Etat des titres de créances couvrant ces pertes et écarts de conversion cumulés constatés dans les livres de la BCC au 31 décembre 2010 (Voir Note 6.2).

11. BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION

Les « Billets en circulation » représentent la masse monétaire mise en circulation par la BCC en sa qualité d'institut d'émission.

Les mouvements de la rubrique billets en circulation se présentent comme suit :

	Note	31 Dec 2017	31 Dec 2016
		<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Billets en circulation à l'ouverture		1 153 301	868 056
Encaisse de la BCC à l'ouverture		327 622	388 274
Encaisse de la Banque de l'exercice		(549 358)	(327 622)
Emissions monétaires de l'exercice	11.1	630 061	422 296
Destructions monétaires de l'exercice	11.2	(106 817)	(197 704)
Total Billets en circulation		1 454 809	1 153 301

11.1. Emissions monétaires de l'exercice

Les émissions monétaires de l'exercice 2017 se résument comme suit par coupure :

	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Quantités (000)	Valeurs faciales CDF (000.000)	Quantités (000)	Valeurs faciales CDF (000.000)
Billets de 20 000 CDF	6 030	120 600	3 160	63 200
Billets de 10 000 CDF	13 850	138 500	7 950	79 500
Billets de 5000 CDF	14 740	73 700	18 700	93 500
Billets de 1 000 CDF	202 750	202 750	137 680	137 680
Billets de 500 CDF	165 950	82 975	53 440	26 720
Billets de 200 CDF	50 000	10 000	71 750	14 350
Billets de 100 CDF	1 600	160	43 800	4 380
Billets de 50 CDF	27 520	1 376	59 320	2 966
Total des émissions monétaires de 2017		630 061		422 296

11.2. Destructures monétaires

Les destructions monétaires de l'exercice 2017 se résument comme suit par coupure :

	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Quantités (000)	Valeurs faciales CDF (000.000)	Quantités (000)	Valeurs faciales CDF (000.000)
Billet de 20 000 CDF	402	8 010	270	5 398
Billet de 10 000 CDF	457	9 135	431	4 310
Billet de 5000 CDF	721	14 418	2 260	11 302
Billet de 1 000 CDF	573	11 451	12 516	12 516
Billet de 500 CDF	40 115	42 305	274 024	137 012
Billet de 200 CDF	993	19 878	58 565	11 713
Billet de 100 CDF	62	1 246	142 213	14 221
Billet de 50 CDF	19	377	24 441	1 222
Billet de 20 CDF	-	-	341	7
Billet de 10 CDF	-	-	166	2
Billet de 5 CDF	-	-	-	-
Billet de 1 CDF	-	-	-	-
Total destructions monétaires de 2017		106 817		197 704

12. DEPOTS EN MONNAIE NATIONALE DES RESIDENTS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Note	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Dépôts en MN des Banques Agréées		477 182	438 200
Dépôts des autres Institutions Financières		767	623
Sous-total Dépôts en MN des établissements de crédit		<u>477 949</u>	<u>438 823</u>
Comptes du Trésor Public	12.1	-	-
Comptes Ordonnateurs délégués		1 262	1 604
Comptes des Pouvoirs Publics	12.2	5 747	684
Fonds de contrepartie		8 176	8 175
Comptes des entités administratives décentralisées.		320	1 075
Dépôts à vue des entreprises publiques et semi-publiques		2 907	2 274
Dépôts du secteur privé		130	100
Sous-total Autres dépôts en MN des résidents		<u>18 542</u>	<u>13 912</u>
Total Dépôts en monnaie nationale des résidents		<u>496 490</u>	<u>452 736</u>

12.1. Comptes du Trésor Public

Le solde des comptes du Trésor Public, débiteur de CDF 132 654 millions au 31 décembre 2017, a été reclassé à l'actif du bilan dans la rubrique « Avoirs et créances diverses » (Voir Note 8.1)

12.2. Comptes des pouvoirs publics

Les comptes des pouvoirs publics s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Comptes des pouvoirs publics	(a)	5 747	684
Total		<u>5 747</u>	<u>684</u>

- (a) Ces comptes ont été, à l'issue de la concertation entre le Trésor et la BCC, reclassés dans les comptes du Trésor Public. Leur solde cumulé de CDF 177 260 millions au 31 décembre 2017 est ainsi inclus dans le solde du compte débiteur du Trésor présenté à l'actif du bilan dans les « Avoirs et créances diverses » (Voir Note 8.1).

13. REPRISES DE LIQUIDITE

Ce poste comprend les engagements de la Banque Centrale du Congo découlant de la souscription par les banques commerciales aux bons BCC émis dans le cadre de la politique monétaire. Cet instrument a permis à la Banque Centrale de stériliser la liquidité à hauteur de CDF 35 000 millions au 31 décembre 2017 contre CDF 8 500 millions au 31 décembre 2016, soit une ponction de CDF 26 500 millions sur la période 2017.

14. ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES

La rubrique engagements en monnaies étrangères se présente de manière détaillée comme suit :

	Note	31 Dec 2017 CDF (000.000)	31 Dec 2016 CDF (000.000)
Lori en ME des pouvoirs publics	14.1	95 878	70 969
Lori en ME des Etreprises publiques et semi-publiques	14.2	2 491	749
Sous-total Engagement à vue en ME envers les résidents		<u>98 369</u>	<u>71 717</u>
Lori en ME des autres institutions financières non-résidents		582	445
Lori en ME des organismes internationaux et autres non-résidents		35	27
Sous-total Engagements à vue en ME envers les non-résidents		<u>618</u>	<u>471</u>
RawBank ATF /RAD Bank EURO		-	-
Sous-total Engagements à court terme en ME envers les résidents		<u>-</u>	<u>-</u>
Provisions reçues crédits documentaires à change couvert prêts spéciaux	14.3	6 112	4 084
Sous-total Engagements à court terme en ME envers les non-résidents		<u>6 112</u>	<u>4 084</u>
Emprunts à moyen et long termes en ME auprès des banques agréées	14.4	54 618	57 058
Sous-total Engagements à moyen et long termes en ME envers les résidents		<u>54 618</u>	<u>57 058</u>
Total Engagements en monnaies étrangères hors DTS		<u>159 716</u>	<u>133 330</u>

14.1 Lori en monnaies étrangères des pouvoirs publics

Ce poste s'analyse comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>
Gestion des composantes 2,3 et 4 B - USD	-	-	-	0
Fonds de roulement du Ministère de la Défense - USD	18	29	18	22
Redressement SNCC composante 14 et 48-USD	-	-	-	-
Ministère de l'environnement et conservation de la nature - USD	-	-	1	2
Projet de renforcement des capacités en gouvernance - USD	1	2	1	1
CITY SUBV. C2D RETRO. USD	60 207	95 844		
Projet de soutien à l'éducation de base-USD	-	-	382	465
Sous-total Lori en ME des pouvoirs publics - USD	<u>60 226</u>	<u>95 875</u>	<u>403</u>	<u>490</u>
C2D Subvention /Retrocession France RDC - EUR	-	-	55 455	70 478
Ministère de l'environnement Euro	1	3		
Sous-total Lori en ME des pouvoirs publics - EUR	<u>-</u>	<u>3</u>	<u>55 455</u>	<u>70 478</u>
Total Lori en ME des Pouvoirs Publics		<u>95 878</u>		<u>70 969</u>

14.2 Lori en monnaies étrangères des entreprises publiques et semi-publiques

Ce poste s'analyse comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>
BCC/Caisse de retraite USD	163	259	281	382
Placement caisse retraite	1 206	1 921	-	-
Commisariat général à l'énergie atomique- U	-	-	-	-
Micro finance DSIF- USD	174	277	314	341
Société Nationale d'assurance- USD	1	1	1	1
Société Nationale d'électricité- USD	20	32	20	24
Relance Miba- USD	1	1	1	1
Sous-total- USD		<u>2 491</u>	<u>616</u>	<u>749</u>
Société Nationale d'assurance- EUR	-	-	-	-
Sous-total EUR		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total Lori en ME des entreprises publiques et semi-publiques		<u>2 491</u>		<u>749</u>

14.3 Provisions reçues sur crédits documentaires à change couvert-prêts spéciaux

Le solde de ce compte est constitué des différentes provisions reçues en Euro pour la couverture des crédits documentaires à change couvert des prêts spéciaux belges. Ces provisions s'analysent comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>	<i>(000.)</i>	<i>(000.000)</i>
Gécamines P. 10- EUR	15	29	15	19
Réhabilitation Kilo Moto P. 11- EUR	20	38	20	25
Office National de Transport - EUR	2	4	2	3
Société National de Chemin de Fer du Congo P.15- EUR	526	1 000	526	668
Société Nationale d'Electricité. P15- EUR	516	981	516	655
Projet LIKASI- EUR	14	26	14	18
Office Congolais des Postes Télécommunications P. 15- EUR	2 107	4 008	2 107	2 678
REGIDESO- EUR	14	26	14	18
Total Provisions reçues/crédits documentaires à change couvert-prêts spéciaux	3 214	6 112	3 213	4 084

Ces comptes sont des comptes d'aides financières qui ne peuvent être mouvementés qu'avec l'accord du Ministère des Finances de la Belgique.

14.4 Emprunts à moyen et long termes en monnaies étrangères auprès des banques agréées

Ce poste enregistre des emprunts en monnaies étrangères de la BCC auprès des banques agréées. Le tableau de mouvement de ces emprunts au cours de l'exercice 2017 est le suivant :

Note	Solde à l'ouverture (01.01.2017)		Mouvements de l'exercice		Solde à la clôture (31.12.2017)	
	En MN	En ME	Souscriptions	Remboursements	En ME	En Mn
	<i>CDF</i> (000.000)	<i>USD (000)</i>	<i>USD (000)</i>	<i>USD (000)</i>	<i>USD (000)</i>	<i>CDF</i> (000.000)
Emprunt à termes fixes de USD 40 millions (a)	45 150	37 143	-	5 714	31 429	50 008
Emprunt à moyen terme de USD 13, 83 millions (b)	11 907	9 796	-	6 915	2 881	4 610
Total Emprunts à terme en ME auprès des banques agréées	57 058	46 938	-	12 629	34 310	54 618

(a) L'emprunt de USD 40 millions a été souscrit auprès de la RawBank pour une période de 6 ans allant du 21 janvier 2016 au 30 décembre 2022 rémunéré à 7,36% l'an.

(b) L'emprunt de USD 13,83 millions a été souscrit auprès de la RawBank pour une période de deux ans à compter du 25 mai 2016 au 25 mai 2018. Il est rémunéré à un taux de 7,5% l'an.

15. ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Cette rubrique comprend les engagements en DTS de la Banque Centrale du Congo vis-à-vis du Fonds Monétaire International constitués des allocations cumulatives et de l'encours du prêt de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC).

Ces engagements se présentent comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en DTS (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en DTS (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)
Allocations cumulatives nettes	510 857	1 155 354	510 857	832 148
Prêt Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance	158 758	359 047	225 003	366 512
Total en DTS envers le Fonds Monétaire International	669 615	1 514 401	735 859	1 198 660

16. ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES NON-RESIDENTS

Cette rubrique comprend les dettes en DTS envers les Banques Centrales de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs résultant des arriérés de paiements.

Ces engagements en DTS s'analysent comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Soldes en DTS (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en DTS (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)
Banque Centrale du RWANDA	909	2 056	909	1 481
Banque Centrale de BURUNDI	2 951	6 673	2 951	4 806
	3 860	8 729	3 859	6 287

En attendant la mise en place d'un mécanisme de règlement, les arriérés de paiements des soldes de compensation dus par la BCC aux banques partenaires dans le cadre de l'arrangement monétaire C.E.P.G.L. demeurent inchangés au 31 décembre 2017. La Banque a constitué au 31 décembre 2017 des provisions additionnelles de CDF 47 millions au titre des intérêts dus.

17. ENGAGEMENTS DIVERS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

		31 Dec 2017	31 Dec 2016
	Note	<i>CDF</i> (000.000)	<i>CDF</i> (000.000)
Dettes envers le personnel et la caisse de retraite complémentaire	17.1	1 250	1 270
Dettes liées aux cotisations sociales	17.2	1 113	1 607
Engagements envers les banques agréées		166	8
Dettes d'impôts envers l'Etat	17.3	5 277	2 708
Dettes fournisseurs et cautions reçues en MN	17.4	15 422	15 084
Sous-total Engagements divers en MN		23 228	20 678
Engagements divers en ME	17.5	23 077	4 931
Total engagements divers en ME		46 305	25 609

17.1 Dettes envers le personnel et la caisse de retraite complémentaire

Les engagements envers le personnel et la caisse de retraite complémentaire se présentent comme suit :

	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Rémunérations dues au Personnel	386	436
Rentes dues au personnel passif	53	20
Gratifications dues au personnel	811	-
Total rémunération et rentes dues au personnel	1 250	456
Ordres permanents de transfert	-	-
Cotisations dues à la caisse de retraite complémentaire	-	239
Retenues dues à caisse de retraite complémentaire -	-	576
Remboursement des prêts au personnel	-	-
Total dettes envers la caisse de retraite complémentaire	-	814
Total Engagement envers le Personnel et la caisse de retraite complémentaire	1 250	1 270

17.2 Dettes liées aux cotisations sociales

Les principales dettes envers les organismes sociaux s'analysent comme suit :

	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
INSS Quote-part patronale	319	305
INSS Quote-part personnel	-	-
INPP	787	1 291
ONEM	7	11
Total Dettes liées aux cotisations sociales	1 113	1 607

17.3 Dettes d'impôts envers l'Etat

Les dettes d'impôts envers l'Etat s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Impôts directs	2 336	1 125
TVA collectée	2 048	1 399
TVA collectée Fournisseurs Non Résidents	200	92
TVA A Régulariser	497	-
IPB/Impôt prof sur les bénéfices prest NR	196	92
Total Engagements envers l'Etat	<u>5 277</u>	<u>2 708</u>

17.4 Dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaie nationale

Les dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaie nationale s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Dettes fournisseurs - entreprises privées - MN	13 849	14 072
Cautions à MT reçues des Entreprises privées - MN	29	10
Total engagements envers les entreprises privées - MN	<u>13 878</u>	<u>14 082</u>
Dettes fournisseurs autres non-résidents - MN	-	107
Dettes fournisseurs particuliers - MN	-	-
Fournisseurs dette interne	1 543	895
Total engagements envers les fournisseurs non résidents, particuliers et divers - MN	<u>1 543</u>	<u>1 002</u>
Total Dettes fournisseurs et cautions reçues - MN	<u>15 421</u>	<u>15 084</u>

17.5 Engagements divers en ME

Les dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaies étrangères s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Dettes fournisseurs entreprises privées - ME	1 316	2 767
Dettes fournisseurs non résidents - ME	-	625
Dettes fournisseurs particuliers - ME	-	146
Cautionnements à MT reçus des Particuliers - ME	-	-
Cautionnements à LT reçus des Entreprises privées - MI	1 861	1 394
Garanties à MT en ME reçues des Bques agréées	19 900	-
Total Dettes fournisseurs et cautions reçues - ME	<u>23 077</u>	<u>4 931</u>

18. REGULARISATIONS ET SUSPENS

Cette rubrique se présente comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <u>CDF (000.000)</u>	<u>31 Dec 2016</u> <u>CDF (000.000)</u>
Intérêts à payer sur les opérations bancaires	18.1	3 255	1 988
Sous-total régularisation		<u>3 255</u>	<u>1 988</u>
Suspens créditeurs Etat		-	-
Virements bancaires retournés		2 033	445
Sommes mises à disposition en MN	18.2	1 792	830
Suspens créditeurs Chambre de Compensation		10 784	-
Suspens créditeurs comptes courants		1	-
Sous-total Créditeurs divers		<u>14 610</u>	<u>1 275</u>
Encaissement /paiement BCC à régulariser	18.3	1 651	703
Opérations créditrices en attente en ME		-	-
OPérations créditrices en attente BCC		10	-
Sous-total comptes passerelles		<u>1 661</u>	<u>703</u>
Total régularisations et suspens		<u>19 526</u>	<u>3 966</u>

18.1. Intérêts payés sur les opérations bancaires

Ce poste enregistre principalement les commissions à payer sur les allocations cumulatives nettes courues et non échues des mois de novembre et décembre 2017 de DTS 610 818 (CDF 1 381 millions) et les intérêts courus non échus de USD 1 177 millions (CDF 1 873 millions) sur la ligne de crédit de USD 40 millions auprès de la RawBank.

18.2. Sommes mises à disposition

Ce poste enregistre les crédits des tiers en attente de retrait dans les différentes entités de la BCC et se décompose comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <u>CDF (000.000)</u>	<u>31 Dec 2016</u> <u>CDF (000.000)</u>
Sommes mises à disposition des clients en compte	1 593	355
Sommes mises à disposition des clients occasionnels	199	475
Total Sommes mises à disposition	<u>1 792</u>	<u>830</u>

18.3. Encaissements sur paiements BCC à régulariser

Ce poste enregistre les ordres de paiements émis au profit de bénéficiaires titulaires de comptes auprès des banques commerciales et non encore dénoués au 31 décembre.

19. AUTRES PASSIFS DIVERS

Cette rubrique se présente comme suit :

Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Recouvrement des banques en liquidation	517	517
Comptes Lori en ME des Banques en liquidation	16	12
Subventions d'équipement d'organismes	-	6
Chèques internes à payer	173	389
Recouvrement COOPEC et Sté Microfin liq	3	69
Comptes Lori ME des Ets de crédit	63	25
Total Autres passifs divers	<u>771</u>	<u>1 017</u>

20. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges de la Banque Centrale du Congo s'analysent comme suit :

Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Provision pour litiges	20.1 66 194	132 296
Provision pour indemnités de fin de carrière	20.2 29 354	19 557
Autres provisions pour risques	572	1 525
Total Provisions pour Risque et Charges	<u>96 120</u>	<u>153 378</u>

20.1. Provisions pour litiges

La baisse des provisions pour litiges est principalement liée à la reprise des provisions effectuée par le Banque pour un total de CDF 67 milliards au 31.12.2017. Par ailleurs, contrairement à l'exercice 2016 où la contrepartie du montant de la réévaluation des provisions pour litiges libellées en devises était inscrite en charge, la contrepartie de cette réévaluation a été inscrite en écart de conversion conformément aux règles et méthodes comptables présentées à la note 2.2.7.

20.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière

Les provisions pour indemnités de fin de carrière correspondent à l'estimation des indemnités à payer au cours de l'exercice 2018. Ces provisions ont été estimées à partir de calculs simplifiés et s'analysent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Indemnités de départs à la retraite en 2018	20.2.1	22 029	12 398
Estimation des indemnités de départ à la retraite anticipée et de décès en 2018	20.2.2	1 725	2 678
Estimation des allocations à verser en 2018 au personnel retraité	20.2.3	5 600	4 481
		<u>29 354</u>	<u>19 557</u>

20.2.1. Les indemnités de départ à la retraite concernent les employés appelés à faire valoir leurs droits à la retraite au cours de l'exercice 2018.

20.2.2. Les indemnités à verser aux employés qui pourraient avoir recours à la retraite anticipée et aux ayant droits des employés en cas de décès, ont été estimées de façon forfaitaire sur la base des chiffres historiques de la Banque.

20.2.3 Les indemnités uniques à verser aux employés déjà en retraite ont été estimées à partir de calculs simplifiés sur la base des dispositions régissant le régime de la pension complémentaire.

Les indemnités de départ à la retraite des employés devant faire valoir leurs droits après l'exercice 2017, ont été inscrites au bilan. Ces indemnités ont été estimées de façon simplifiée (calculs non actuariels) à CDF 167 milliards.

21. FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque sont constitués du capital, de la réserve spéciale et des plus-values de réévaluation des immobilisations. Ils peuvent être présentés comme suit :

<u>Description</u>		<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Capital	21.1	0	0
Réserve spéciale		43	43
Plus-values de réévaluation sur immobilisations	21.2	223 330	159 152
		<u>223 373</u>	<u>159 195</u>

21.1. Capital

Le capital de la Banque Centrale du Congo est fixé à un montant symbolique de CDF 60.

21.2. Plus-values de réévaluation des immobilisations

Ce poste est constitué des plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles de CDF 222 469 millions et incorporelles de CDF 861 millions.

22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan peuvent être analysés comme suit :

	Note	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Encaisses BCC	22.1	549 358	327 622
Engagements donnés	22.2	35 444	8 944
Engagement reçus		129 050	-
Autres engagements internes MN		30	30
Total Engagements hors bilan		713 881	336 595

22.1. Encaisses BCC

22.1.1. Reconstitution des encaisses

Les encaisses BCC se reconstituent de la manière suivante :

	Note	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Emissions monétaires cumulées	(a)	(2 874 264)	(2 244 203)
Destructions monétaires cumulées	(b)	870 098	763 281
Billets en Circulation	(c)	1 454 809	1 153 301
Total Encaisses à la BCC		(549 358)	(327 622)

a) Emission monétaires

Les billets de banque émis par la Banque se détaillent comme suit :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
20 000 CDF	299 006	178 406
10 000 CDF	365 600	227 100
5 000 CDF	331 350	257 650
1 000 CDF	592 700	389 950
500 CDFCOM	20 300	20 300
500 CDF	908 152	825 177
200 CDF	157 340	147 340
100 CDF	129 656	129 496
50 CDF	57 113	55 737
20 CDF	9 404	9 404
10 CDF	2 825	2 825
5 CDF	531	531
1 CDF	101	101
50 CC	122	122
20 CC	38	38
10 CC	19	19
5 CC	8	8
Total Emission monétaire au 31/12/2017	2 874 264	2 244 203

b) Destructions monétaires

L'évolution des destructions des billets de banque par coupure se présente de la manière suivante :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
20000 CDF	7 994	3 884
BIP20 000	5 930	2 030
10 000 CDF	8 912	3 227
BIP10000	4 990	1 540
5 000 CDF	18 582	9 512
BIP5000	11 495	6 148
1 000 CDF	12 145	5 484
BIP1000	16 669	11 879
500 CDF	390 553	365 793
BIP500	173 426	155 881
200 CDF	70 260	67 282
BIP200	25 200	8 300
100 CDF	90 420	89 222
BIP100	3 142	3 094
50 CDF	21 507	21 142
BIP50	12	-
20 CDF	7 131	7 131
10 CDF	1 390	1 390
5 CDF	169	169
1 CDF	59	59
50 CC	73	73
20 CC	23	23
10 CC	11	11
5 CC	5	5
Total Destructions monétaires au 31/12/2017	870 098	763 281

Billets en Circulation

Les billets en circulation se répartissent comme suit par type d'entité ayant procédé aux opérations de retraits et de versements aux guichets de la BCC :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Retrait/Versement Billets Etat	4 546 439	4 046 579
Retrait/Versement Billet autres tiers	1 950 875	1 769 019
Retrait/versement Migration juin 07	177 677	177 677
Retraits nets de billets	6 674 991	5 993 274
Retrait/Versement Billets BCC	(225 219)	(246 715)
Retrait/Versement billets Banques agréées	(4 994 963)	(4 593 258)
	(5 220 182)	(4 839 973)
Circulation monétaire	1 454 809	1 153 301

Au cours de l'exercice 2017, la circulation monétaire a progressé de CDF 301 508 millions reflétant la masse supplémentaire des billets mis en circulation au cours de la période sous revue.

22.1.2. Présentation des encaisses par type de caisses, situation géographique et par coupure

(a) Encaisses par type de caisse

Les encaisses en monnaie nationale par type de caisse peuvent être présentées de la manière suivante :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Caisse principale	541 757	322 139
Compte liaison:Envoi fonds MN	-	-
Encaisse à détruire	7 600	5 482
Total	<u>549 357</u>	<u>327 622</u>

(b) Encaisses par entité

Les encaisses se répartissent comme suit par entité géographique (villes abritant le siège, les directions et les agences) :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Kinshasa	134 447	68 093
Bandundu	16 340	9 676
Kikwit	4 476	2 854
Inongo	3 845	2 385
Bukavu	28 826	21 271
Uvira	1 700	1 373
Goma	22 887	14 762
Beni	2 820	4 012
Butembo	8 829	5 802
Kananga	18 118	6 919
Ilebo	2 758	3 094
Tshikapa	4 780	1 602
Kindu	8 798	8 191
Kisangani	38 915	18 106
Buta	5 609	3 397
Bunia	13 628	6 883
Isiro	2 664	3 565
Lubumbashi	88 204	49 217
Kalemie	4 756	3 203
Kamina	6 222	1 811
Kasumbalesa	7 490	3 186
Kolwezi	2 693	895
Kongolo	7 315	4 406
Likasi	3 875	610
Fungurume	4 180	570
Matadi	9 545	8 328
Boma	17 493	7 217
Mbanza-Ngungu	4 844	8 790
Muanda	1 802	1 138
Mbandaka	16 127	12 909
Boende	3 570	2 957
Bumba	7 548	3 094
Gbadolite	2 418	1 913
Gemena	3 599	2 588
Zongo	2 640	2 411
Mbuji-Mayi	26 435	23 480
Kabinda	4 351	5 691
Lodja	2 930	865
Mwene-Ditu	1 880	358
Total Encaisse par Entités	549 358	327 622

Cette situation est conforme aux inventaires physiques réalisés à la clôture de l'exercice 2017.

(c) Encaisses par coupures

Les encaisses de la Banque se présentent comme suit par coupure :

	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
CDF 20000	85 076	38 027
CDFM20000	1	-
CDF 10000	74 155	37 719
CDFM10000	1	-
BIP10000	-	-
CDF 5000	104 177	43 478
BIP5000	-	-
CDF 1000	89 395	52 928
BIP1000	-	-
CDFCOM 500	48	50
CDF 500	124 013	76 551
CDFM 500	18	18
BIP500	4 150	-
CDF 200	30 018	40 451
BIP200	420	80
CDF 100	19 110	19 314
CDF 50	18 591	18 820
CDFM 50	-	-
CDF 20	129	129
CDF 10	58	58
Total Encaisse GLOBAL par coupure	549 358	327 622

Cette situation est conforme aux inventaires physiques réalisés à la clôture de l'exercice 2017.

22.2. Engagements donnés

Ces engagements se ventilent comme suit :

	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Biens donnés en dépôt en MN	-	-
Dépôts colis en Numéraires	444	444
valeurs données en consignation en MN	35 000	8 500
Total Engagements donnés	35 444	8 944

Les valeurs données en consignation sont constituées exclusivement des bons BCC immatériels et se répartissent comme suit :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Engagements reçus	129 050	-
Effets en MN Régions	-	-
Débours Spécial à Récupérer	-	-
Dépôts BTR détenus par les banques agréées	-	-
Total Engagements donnés	129 050	-

Les engagements reçus se rapportent aux effets déposés en nantissement par les banques agréées en couverture des opérations de refinancement auprès de la BCC.

23. PRODUITS D'EXPLOITATION MONETAIRE

Les produits d'exploitation monétaire s'analysent comme suit :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Produit d'inté.prcptés/prê.CT	6 108	207
Prod.d'inté. Postcpté/faci.per	669	386
Prod d'int précpté/prêts spés	1 331	-
Profits de change réalisés	40 101	22 496
Total Produits d'exploitation monétaire	48 208	23 088

24. CHARGES D'EXPLOITATION MONETAIRE

Les charges d'exploitation monétaire s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2017	31 Dec 2016
		<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Ch int com/Tit.ém.int.post-cpt	24.1	1 937	435
<i>Sous-total opération de marchés et d'avances</i>		<u>1 937</u>	<u>435</u>
Pertes de change réalisées		1 978	503
Signes monétaires achetés & créés	24.2	28 941	3 340
Matières 1ère pour signes.monét.consomés	24.3	2 701	1 721
Charges relatives à la circulation fiduciaire	24.4	1 731	1 223
Autres charges liées à la circulation fiduciaire		10 160	8 131
<i>Sous-total des charges relatives aux signes monétaires</i>		<u>45 511</u>	<u>14 918</u>
Total Charges d'exploitation monétaire		<u>47 449</u>	<u>15 353</u>

24.1. Charges et commissions sur titres émis à intérêts post comptés

Ce poste se rapporte aux intérêts payés sur les différentes souscriptions de bons BCC au cours de l'exercice 2017.

24.2. Signes monétaires achetés et créés

Ce compte est constitué des charges liées à l'importation et à la création des signes monétaires.

24.3. Matières premières pour signes monétaires consommés

Ce poste enregistre les charges liées à la consommation des matières premières lors de la production des signes monétaires.

24.4. Charges liées à la circulation fiduciaire

Ce poste enregistre essentiellement les frais de transport et d'assurance payés lors de l'importation des billets ainsi que de transport local pour l'acheminement des billets vers les différents points d'exploitation.

25. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Commissions sur les paiements du Trésor	25.1	64 739	56 490
Commissions sur les transferts des établissements de crédit		909	1 187
Commissions sur autres transferts		640	678
Commissions import.&.export ME		1 599	888
Commissions sur encaissements		2	-
Sous-total commissions perçues		67 889	59 243
Intérêts sur les comptes en ME	25.2	14 265	5 041
Intérêts perçus sur titres ME		-	-
Intérêts perçus sur les titres en MN	25.3	44 000	17 220
Intérêts perçus sur titres Etat		-	-
Intérêts sur autres prêts		-	2 298
Autres intérêts		34	23
Plus value et produits divers titres		2	6
Sous-total intérêts perçus sur titres en ME		58 301	24 588
Produits de Redevance du suivi de change	25.4	77 190	49 892
<i>Autres Produits</i>		3 120	3 434
Sous-total Autres produits		80 311	53 326
<i>Produits sur facturations informatiques</i>		4 601	4 304
<i>Autres</i>		86	324
Autres produits d'exploitation bancaire	25.5	4 687	4 629
Total Produits d'exploitation bancaire		211 188	141 787

25.1. Commissions sur les paiements du Trésor

Les commissions perçues sur les paiements du Trésor sont constituées de : commissions sur paiement en numéraire (CDF 5 216 millions), commissions sur paiement par virements et transferts (CDF 11 789 millions), commissions sur paiement par compensation (CDF 31 428 millions) et commissions sur paiement en monnaie étrangère du Trésor (CDF 16 305 millions).

25.2. Intérêts sur les comptes en monnaies étrangères

Les intérêts sur les comptes en monnaies étrangères perçus au cours de l'exercice 2017 sont constitués essentiellement des intérêts perçus sur les placements effectués par la Banque auprès des correspondants locaux pour CDF 7 716 millions, des intérêts sur les autres prêts de CDF 34 millions et autres intérêts sur les opérations avec le FMI et les autres correspondants étrangers de CDF 6 549 millions.

25.3. Les intérêts perçus sur titres Etat en MN

Les intérêts perçus sur les titres de l'Etat en monnaie nationale représentent les intérêts payés par l'Etat sur les billets à ordre émis au profit de la BCC dans le cadre de la convention de recapitalisation de la Banque Centrale du Congo (voir Note 6).

25.4. Produits de redevance du suivi de change

La redevance du suivi de change est perçue pour compte de la Banque Centrale du Congo par les banques commerciales sur les opérations en monnaies étrangères du secteur privé avec l'étranger.

25.5. Autres produits d'exploitation bancaire

Les autres produits de l'exercice 2017 sont essentiellement constitués des produits sur facturation informatique de CDF 4 601 millions et des frais de dossiers liés aux demandes de documents de change de CDF 86 millions.

26. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d'exploitation bancaire de l'exercice 2017 s'élèvent à CDF 22 606 millions et sont constituées comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Commissions payées sur opérations bancaires	26.1	12 272	6 735
<i>Sous-total commissions payées sur opérations bancaires</i>		<u>12 272</u>	<u>6 735</u>
Intérêts payés sur opérations avec FMI	26.2	5 894	670
Intérêts payés sur les comptes Nostro débiteurs		3 280	-
Intérêts payés sur les autres emprunts		3 814	6 130
<i>Sous-total intérêts Payés</i>		<u>12 988</u>	<u>6 800</u>
Autres prestations bancaires		624	424
<i>Sous-total Autres Charges</i>		<u>624</u>	<u>424</u>
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i>		<u>2</u>	<u>2</u>
Total Charges d'exploitation bancaire		<u>25 886</u>	<u>13 961</u>

26.1. Commissions sur les opérations bancaires

Les commissions sur les opérations bancaires comprennent les frais payés par la Banque Centrale du Congo aux correspondants bancaires sur les opérations des transferts et autres commissions.

26.2. Intérêts payés sur les autres emprunts

Les intérêts payés sur les autres emprunts comprennent essentiellement les intérêts générés par les crédits documentaires obtenus auprès des correspondants locaux.

27. MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES

Les matières et fournitures consommées peuvent être décomposées comme suit :

	2017	2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Matières premières d'imprimés consommées	268	97
Fournitures de production	140	504
Produits d'entretien général consommés	232	176
Fournitures de bureau consommées	194	154
Fournitures informatiques consommées	682	378
Produits alimentaires consommés	99	110
Consommables des services médicaux	419	687
Petits matériels et outillages consommés	103	18
Petits matériels et mobiliers consommés	172	52
Tenues vestimentaires consommées	420	264
Pièces de rechanges consommées	993	1 352
Fournitures diverses consommées	1 767	2 078
Matières consommables	1 904	1 719
Eau et électricité consommées	2 432	2 288
Total Matières et fournitures consommées	9 824	9 876

28. SERVICES CONSOMMES

Les services consommés s'analysent comme suit :

	Note	2017	2016
		<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Entretiens et réparations des machines	28.1	2 724	1 650
Entretiens des immeubles		5 321	3 775
Loyers et charges locatives	28.2	6 769	4 898
Transports consommés		4 280	2 563
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		892	658
Travaux à façon et sous-traitance		1 816	1 545
Frais d'hôtel et de restaurant		1 320	363
Autres achats et services extérieurs	28.3	11 226	5 063
Frais de postes et de télécommunications		386	433
Entrétiens et réparations des agencements et installations		877	700
Organismes d'études, assistance technique et formations	28.4	6 084	5 207
Autres services consommés		911	1 012
Total Services consommés		42 604	27 867

28.1. Entretiens et réparation des machines

Les charges d'entretiens et de réparations machines de l'exercice 2017 concernent essentiellement les frais de maintenance du parc informatique et les frais de réparation des machines à compter les billets.

28.2. Loyers et charges locatives

Les loyers et charges locatives de l'exercice 2017 représentent principalement la location de la bande passante, du VSAT, des logiciels Microsoft et autres charges locatives liées aux bâtiments.

28.3. Autres achats et services extérieurs

Les autres achats et services extérieurs comprennent les diverses prestations reçues des tiers. Il s'agit notamment des frais de consultance, des honoraires des agences en douane pour le dédouanement des billets de banque.

28.4. Organismes d'études, assistance technique et formations

Cette sous-rubrique a enregistré essentiellement les frais de formation du personnel de la Banque au titre de l'exercice 2017.

29. PRODUITS DIVERS

Les produits divers se décomposent comme suit :

	<u>2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Ventes d'imprimés de sécurité et ordinaires	2 445	3 807
Prestations des services	2 092	1 941
Productions d'imprimés ordinaires et de sécurités vendues	0	0
Ventes publications diverses	316	2
Produits vendus numismatiques	2	-
Productions stockées	(8)	(1 060)
Total Produits divers	4 848	4 689

30. REPRISE SUR PROVISIONS EXIGIBLES

Les reprises sur provisions exigibles s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Reprises sur provisions pour risques	(80 049)	(2 906)
Reprises sur provisions pour indemnités de fin de carrière	(19 557)	(14 873)
Total Reprises sur provisions exigibles	(99 606)	(17 779)

31. CHARGES DIVERSES

Les charges diverses s'analysent comme suit :

	2017	2016
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Collations	17 317	15 256
Frais de direction	7 798	5 316
Frais de missions de protocole et de subsistance	6 506	6 716
Frais de fonctionnement	4 677	3 107
Frais de communication	3 435	1 925
Frais généraux	4 372	2 559
Prestations spéciales	3 925	3 097
Primes d'assurances	262	182
Frais d'enquêtes et frais judiciaires	923	549
Frais d'interventions de sécurité	572	481
Autres charges	236	66
Total Charges diverses	50 022	39 254

Les frais de collations sont constitués essentiellement des frais payés aux employés de la BCC au titre de leur participation aux différents groupes de travail mis en place par la Banque.

32. CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent à CDF 126 972 millions au titre de l'exercice 2017. Le détail de ces charges se présente comme suit :

		31 Dec 2017	31 Dec 2016
	Note	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>
Rémunération de base		12 991	11 903
Primes diverses	32.1	8 016	9 373
Gratifications		11 817	-
Heures supplémentaires		1 989	2 079
Cotisation INSS		1 778	1 401
Cotisations I.N.P.P.		1 473	1 219
Rentes du personnel passif	32.2	13 260	12 245
Contribution régime de capitalisation		296	271
Allocations familiales légales et extra-légale		380	382
Assistance scolaire		748	546
Allocation d'invalidité et de naissance		7	3
Subventions veuves et orphelins		820	125
Cotisations ONEM		190	44
Indemnités diverses	32.3	15 744	13 103
Pécule de congé		6 623	5 816
Transport		24 974	35 219
Autres charges de personnel	32.4	12 254	6 185
Etrennes		743	-
Subventions accordées au personnel		3 165	-
Secours au personnel BCC	32.5	6 782	-
Frais de subsistance au personnel		2 923	-
Total Charges du Personnel		126 972	99 913

32.1. Primes diverses

Les primes diverses comptabilisées en 2017 comprennent notamment les primes de cotation de CDF 387 millions, les primes de technicité de CDF 108 millions, les primes d'intérim de CDF 390 millions, les primes d'ancienneté de CDF 1 119 millions, les primes de spécialisation de CDF 285 000, les primes de charge de CDF 272 millions, les primes de bilan de CDF 270 millions, les primes de manipulation des espèces de CDF 240 millions, les primes de non clientèle de CDF 12 millions et les primes de représentation de CDF 380 millions.

32.2. Rentes du personnel passif

Ce poste comprend les sommes versées par la Banque Centrale du Congo aux retraités et aux membres des familles des agents décédés.

32.3. Indemnités diverses

Les indemnités diverses constatées en 2017 comprennent notamment les indemnités de logement de CDF 8 356 millions, les indemnités de fin de carrière de CDF 6 840 millions, des indemnités de décès de CDF 40 millions, les indemnités de mutation de CDF 199 millions et les indemnités de restauration de CDF 308 millions.

32.4. Autres charges de personnel

Les autres charges de personnel de l'exercice 2017 comprennent essentiellement les frais d'équipage des cadres de direction de CDF 779 millions, le complément familial de CDF 198 millions, les frais funéraires de CDF 936 millions et les charges des activités socio-culturelles de CDF 340 millions.

32.5. Secours au personnel BCC

Ce montant correspond au complément de salaire versé aux agents de la Banque pour compenser la perte du pouvoir d'achat suite à la dépréciation de la valeur de la monnaie nationale face au dollar américain.

33. DOTATIONS AUX PROVISIONS EXIGIBLES

Les dotations aux provisions exigibles s'analysent comme suit :

	Note	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Dotations aux provisions pour risques	33.1	12 994	42 462
Dotations aux provisions pour indemnités fin de carrière	33.2	29 354	19 557
Total Dotations aux provisions exigibles		<u>42 348</u>	<u>62 019</u>

33.1. Dotations aux provisions pour risques

Les dotations aux provisions pour risques au 31 décembre 2017 sont constituées de :

- Litiges nés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
- Et du montant de provisions pour redressement fiscal.

33.2. Dotations aux provisions pour indemnités de fin de carrière

Les dotations aux provisions pour indemnités de fin de carrière comprennent : les dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite 2018 de CDF 12,4 milliards, des dotations pour les départs en retraite anticipée de CDF 11,3 milliards et des dotations des allocations versées en 2018 au personnel retraité (Voir Note 20.2).

34 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NON EXIGIBLES

Les dotations aux amortissements et provisions non exigibles s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	46	42
Dotations aux amortissements immeubles	3 229	2 810
Dotations aux amortissements sur matériels, mobiliers et équipements	7 756	8 274
Dotations aux amortissements sur matériels informatiques	1 017	1 242
Dotations aux amortissements agencements et installations	561	576
Provision pour dépréciation des immobilisations en attente	543	1 566
Dotations prov dép Créances douteuse et prêts spéciaux	33 284	193 677
Dotations prov dépr cré BCC s/BC ME	10 795	8 249
Dotations prov dépr prêts spéciaux	3 337	-
Total Dotations aux amortissements et provisions non exigibles	60 568	216 435

35. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NON-EXIGIBLES

Les reprises sur provisions non exigibles s'analysent comme suit :

	<u>31 Dec 2017</u> <i>CDF (000.000)</i>	<u>31 Dec 2016</u> <i>CDF (000.000)</i>
Rep/prov.dép. autres. constructions	(2)	-
Rep/prov.dép.mach.biens.équipements	(101)	-
Rep/prov.dépr.créance douteuse	(23 837)	(18 919)
Rep/prov dépr.créance BCC s/BC ME	(11)	-
Total Reprises sur amortissements et provisions non exigibles	(23 950)	(18 919)

36. PRODUITS EXCEPTIONNELS ET HORS-EXPLOITATION

Les produits exceptionnels et hors exploitation s'analysent comme suit :

	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Autres produits sur contrôle des opérations de change	(24 113)	(20 078)
Frais administratifs	(18 010)	(4 810)
Récupérations diverses	(1 372)	(1 373)
Produits sur exercices antérieurs	(22 079)	(78)
Autres	(613)	(748)
Total Produits exceptionnels et Hors-exploitation	(66 187)	(27 086)

37. CHARGES EXCEPTIONNELLES ET HORS EXPLOITATION

Les charges exceptionnelles et hors exploitation s'élèvent à CDF 7 279 millions et s'analysent comme suit :

Note	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Amendes et pénalités fiscales et autres pénalités	3 084	1 417
Mali des Caisses	127	5
Perte actifs	653	-
Charges sur exercices antérieurs	3 415	9 009
Total Charges exceptionnelles et Hors-exploitation	7 279	10 431

38. VARIATIONS DES ACTIFS A COURT TERME

	31 Dec 2017 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	Variations
Concours en MN aux établissements de crédit	264 403	239 460	24 943
Avoirs et créances divers	223 430	207 806	15 624
Régularisations et suspens	62 713	140 398	(77 685)
Portefeuille titres Etat MN	1 249 498	1 249 498	-
Créances titrisées	773	773	-
Autres actifs	470 600	205 486	265 114
Total Variation des actifs à Court Terme	2 271 417	2 043 421	227 996

39. VARIATIONS DES PASSIFS A COURT TERME

Cette variation se présente comme suit :

	31 Dec 2017	31 Dec 2016	Variations
	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>	
Dépôts en MN (des résidents et des non-rés)	496 568	452 814	43 754
Reprises de liquidités	35 000	8 500	26 500
Engagements en or et ME hors DTS	159 716	133 330	26 386
Régularisations et suspens	19 526	3 966	15 560
Engagements divers	46 305	25 609	20 696
Autres passifs divers	771	1 017	(246)
Total Variations des passifs à Court Terme	757 886	625 236	132 650

40. ECARTS DE CONVERSION SUR LES ENGAGEMENTS EN DTS

Ces rubriques enregistrent la variation des écarts de conversion sur les comptes d'engagements en DTS et titres pour CDF 333 113 millions et le remboursement du principal sur l'emprunt FRPC de CDF 87 385 millions au 31 décembre 2017.

Annexe 1 : Bilan retraité

Actif

	31 Dec 2017	31 Dec 2016	
Notes	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>	Variation
<u>Actifs à court terme</u>			
<u>Trésorerie</u>			
Avoirs et créances en ME	1 449 990	829 120	620 870
Avoirs et créances en DTS auprès du FMI	142 569	273 647	(131 078)
S/Total Trésorerie	<u>1 592 559</u>	<u>1 102 767</u>	<u>489 792</u>
<u>Autres actifs à court terme</u>			
Concours en MN aux établissements de crédit	24 240	3 000	21 240
Avoirs et créances divers	148 779	165 679	(16 900)
Régularisation et suspens	62 713	140 398	(77 685)
Autres actifs	436 310	171 578	264 732
S/Total Autres Actifs à CT	<u>672 042</u>	<u>480 655</u>	<u>191 387</u>
<u>Actifs à long terme</u>			
Immobilisations	283 500	156 122	127 378
Titre en MN	1 249 498	1 249 498	-
Titres en ME	0	0	-
Créances titrisées	773	773	-
Ecart de conversion	(1) 297 980	44 482	253 498
Perte reportée			
S/Total Autres Actifs à long	<u>1 831 751</u>	<u>1 450 874</u>	<u>380 877</u>
TOTAL ACTIFS	<u>4 096 352</u>	<u>3 034 296</u>	<u>1 062 056</u>

Passif et fonds propres

(En millions de CDF)

	31 Dec 2017	31 Dec 2016	Variation
Notes	<i>CDF (000.000)</i>	<i>CDF (000.000)</i>	
<u>Passifs à court terme</u>			
Dépôts en MN	496 568	452 814	43 754
Reprise des liquidités	35 000	8 500	26 500
Régularisations et suspens	19 526	3 966	15 560
Autres passifs divers	771	1 017	-246
<i>Engagements en Or et ME hors DTS</i>	159 716	133 330	26 386
Engagements divers	46 305	25 609	20 696
			0
<i>S/Total Passifs à court terme</i>	<u>757 886</u>	<u>625 235</u>	<u>132 651</u>
			0
<u>Passifs à long terme</u>			
Billets et pièces en circulation	1 454 809	1 153 301	301 508
<i>Engagements en DTS</i>	1 523 130	1 204 947	318 183
Prov. pr risques et charges	96 120	153 378	-57 258
<i>S/Total Passifs à long terme</i>	<u>3 074 059</u>	<u>2 511 626</u>	<u>562 433</u>
			0
<u>Fonds propres</u>			
Fonds propres	223 373	159 195	64 178
Résultat de l'exercice	(1) 41 034	(261 761)	302 795
Perte reportée			-
<i>S/Total Fonds Propres</i>	<u>264 407</u>	<u>(102 566)</u>	<u>366 973</u>
			0
TOTAL Passifs et capitaux propres	<u>4 096 352</u>	<u>3 034 296</u>	<u>1 062 056</u>

Annexe 2 : Tableau de provisions

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Direction de la Comptabilité et du Budget

STOCK ET PROVISION CORRESPONDANT AU 31/12/2017 (COUVERTURE 2017)

STOCK AU 31 DECEMBRE 2017			PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2017			
COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	OBSERVAT°
PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
4221000000	Contentieux Personnel	173 024 186,55	4817000000	Provisions dépr. Contentieux Personnel	7 915 175,47	4,6% de stock
4646000000	Débours à Récupérer Bques/liquidation	14 342 062 859,74	4813000000	Provisions s/Débours à Récupérer bques/liquidation	14 339 175 354,74	100% de Stock
4646120000	Débours à récup. ME Bque Congol. En liq.	55 159 777 638,69	4813020000	Prov. Dépr. Débours à récup. ME Bque Congolaise en liq.	55 159 777 638,69	100% de Stock
4646130000	Déb récup FIBank en ME	16 298 885 965,43	4813030000	Prov dép déb réc FIBANK en ME	16 298 885 965,43	100% de Stock
4647000000	Découvert bques en liquidation	145 463 616,30	4813010000	Prov depr decouv bques liquid	145 463 616,30	100% de Stock
4649000000	Débours à récup.COOPEC en liquidation	2 602 807 299,64	4818000000	Provisions dépr.COOPEC en liquidation	2 602 807 299,64	100% de Stock
4649010000	Créances BCC s/Bque Congol. en liquid.	69 483 799 293,59	4816050000	Provisions dépr.créances BCC s/Bque Congol. En liquid.	69 483 799 293,59	100% de Stock
4649020000	Créances BIAC	366 502 697,00	4816060000	Provisions dépr.créances BCC s/Bque Congol. En liquid.	366 502 697,00	100% de Stock
4650000000	Débours à récup.sté microfin. en liquidation	418 864 948,79	4819000000	Provisions sté Microfin. en liquidation	418 864 948,79	100% de Stock
4652000000	Dettes cristal. bques en diff.	16 589 975 869,61	4830000000	Prov. dépr. dettes crista. FIBANK	16 589 975 869,61	100% de Stock
5633010300	Créances BCC s/Bque Congol. ME	45 645 424 869,08	5812030000	Provisions dépréc. Créance BCC s/Bque Congol. ME	45 645 424 869,08	100% de Stock
Sous total		221 418 083 994,42			221 058 592 728,34	
PROVISIONS POUR CHARGES & PERTES						
			1812000000	Provision Amendes & Pénalités	66 193 714 734,04	Dir Juridique
			1819000000	Autres provisions pr risques	572 064 308,01	DCB
			1821000000	Provision Indemnités Fin Carrières	29 354 191 831,93	DRH
Sous total					96 119 970 873,98	